

PROJET DE RÉSOLUTION 1 POST COMMISSION DES RÉSOLUTIONS

NOTRE SYNDICALISME DANS UN MONDE EN CRISES

(R1) 0. Introduction

Même soumis à des crises régulières, le système capitaliste perdure et se cherche régulièrement de nouveaux débouchés pour maintenir ses taux de profits et ses dominations. Le monde du travail et les personnes en précarité voient leur situation s'aggraver ce qui implique une paupérisation et des inégalités croissantes. Ainsi les 3 années qui nous séparent de notre dernier Congrès sont marquées par une intensification des conflits armés, la destruction du vivant dans son ensemble et la dégradation des conditions de vie sur terre, la régression des libertés, l'aggravation de la répression des mouvements sociaux et écologistes et la montée des extrêmes droites avec la complaisance des gouvernants politiques, économiques et médiatiques. Nous avons aussi observé des transformations du travail importantes avec le développement du télétravail et des intelligences artificielles dans de nombreux secteurs, un partage toujours plus inégal des richesses au détriment des travailleuses et travailleurs, le démantèlement des services publics et des protections sociales, qui sont nos biens communs.

(R1) Introduction Amendement 1- Solidaires 14

Remplacement ligne 6 page 1: remplacer « et la montée des extrêmes droites » par « et la montée de l'extrême droite »

Motivation: Bien que l'extrême droite ne soit pas un groupe homogène, c'est bel et bien un bloc ennemi. Les mettre au pluriel ouvre la possibilité de hiérarchiser les extrêmes droites et de considérer que certaines sont plus ou moins mauvaises que d'autres. Même l'extrême-droite avec plusieurs partis montre une alliance.

(R1)0 Amendement 2- Sud CT

Ajout

Même soumis à des crises régulières, le système capitaliste perdure et se cherche régulièrement de nouveaux débouchés pour maintenir ses taux de profits et ses dominations. Ainsi les 3 années qui nous séparent de notre dernier Congrès sont

marquées par une intensification des conflits armés, la destruction du vivant dans son ensemble, la régression des libertés, l'aggravation de la répression et la montée des extrêmes droites et ses chevaux de Troie (médias, groupes...). Nous avons aussi observé des transformations du travail importantes avec le développement des intelligences artificielles dans de nombreux secteurs, un partage toujours plus inégal de la valeur ajoutée au détriment des salarié-es, le recul des services publics, **à commencer par l'école et l'hôpital**, qui sont nos biens communs.

Motivation: Détails sur les services publics

(R1) 0 Amendement 3- Solidaires 93

1^{er} phrase : réécriture et ajout

Même soumis à des crises régulières, le système capitaliste perdure et se cherche régulièrement de nouveaux débouchés pour maintenir ses taux de profits et ~~ses dominations~~ **et sa domination de classe, tout en s'alimentant des autres formes de dominations.**

Motivation : Toutes les dominations ne découlent pas du capitalisme. Bien que celui-ci les alimente et s'en serve

(R1) 1. Quel impact de l'ordre international sur la situation nationale ?

(R1) 1.1 Sur la scène internationale, la période est marquée par la multiplication des guerres sous-tendues par les impérialismes, y compris français, et la transformation des colonialismes historiques. La politique actuelle de la Russie en est aussi l'illustration, avec des velléités expansionnistes en Europe, des batailles pour l'hégémonie sur le continent africain et des recompositions d'alliances notamment avec les BRICS (Brésil, Russie, Inde Chine, Afrique du Sud, ...), dans le cadre d'un affrontement économique, idéologique, historique avec les États-Unis.

(R1) 1.1 Amendement 4- Sud Asso-Solidaires

1^{ère} phrase - Suppression et ajout

Sur la scène internationale, la période est marquée par la multiplication des guerres sous-tendues par les impérialismes, y compris français, et la transformation des colonialismes historiques **et la prédation des ressources naturelles**

Motivation : Placer les questions environnementales dans l'analyse internationale.

(R1) 1.1 Amendement 5- Sud CT

Ajout

Sur la scène internationale, **confirmant la mondialisation multipolaire du monde**, la période est marquée par la multiplication des guerres sous-tendues par le retour des impérialismes et la fin des colonialismes historiques. Le cas russe en est l'illustration, avec des velléités expansionnistes en Europe, des batailles pour l'hégémonie sur le continent africain et des recompositions d'alliances notamment avec la Chine et les autres BRICS dans le cadre d'un affrontement économique, idéologique, historique avec les États-Unis.

Motivation : précision car il y a diverses zones d'influences

(R1) 1.2 L'invasion de l'Ukraine par l'armée de Poutine est la démonstration que la guerre constitue une catastrophe pour les populations. Dans le milieu syndical, cette guerre a été l'occasion de mettre en œuvre concrètement notre internationalisme dans le cadre du Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttés (RSISL) et de l'intersyndicale française. Des convois de matériel et d'aide à la population, ont été organisés en lien direct avec les besoins exprimés par nos camarades syndicalistes ukrainien·nes.

(R1) 1.3 Par ailleurs, cette guerre, comme les autres, a des répercussions fortes sur les économies dans un contexte mondialisé. Ce conflit met au jour l'inter-dépendance des États sur le plan énergétique, militaire et alimentaire. L'Union syndicale Solidaires défend une paix juste et durable. Elle soutient la résistance populaire et syndicale pour le retrait des troupes russes hors du territoire ukrainien ainsi que les syndicalistes ukrainien·nes dans leur lutte contre les réformes anti-sociales du gouvernement Zelensky pour une Ukraine démocratique et respectueuse des droits sociaux et des libertés syndicales.

(R1) 1.3 Amendement 6- Solidaires Etudiant·es

Troisième phrase – Rajout

L'Union syndicale Solidaires défend l'idée d'une paix juste et durable et soutient les syndicalistes ukrainien·nes dans leur lutte contre les réformes anti-sociales **et contre l'extrême-droite** pour une Ukraine démocratique et respectueuse des droits sociaux et des libertés syndicales.

Motivation: Nous devons rappeler que la lutte contre l'extrême-droite est un prérequis à toute victoire de notre camp social, notamment aux vues des groupes ultra-nationalistes et bandéristes qui combattent en Ukraine.

(R1) 1.3. Amendement 7- Solidaires Paris

Réécriture

1.3.1 Par ailleurs, cette guerre, comme les autres, a des répercussions fortes sur les économies dans un contexte mondialisé. Ce conflit met au jour l'importante dépendance sur le plan énergétique de nos États.

1.3.2. L'Union syndicale Solidaires défend l'idée d'une paix juste et durable et soutient les syndicalistes ukrainien-nes dans leur lutte contre les réformes anti-sociales pour une Ukraine démocratique et respectueuse des droits sociaux et des libertés syndicales.

Motivation : 2 idées différentes donc 2 paragraphes

(R. 1) 1. 3 bis Amendement 8- Sud Education

rajout d'un paragraphe après le paragraphe 1. 3

L'impérialisme français n'est pas en reste, notamment en Afrique : que cela soit à travers la dette, le Franc CFA (la monnaie étant toujours sous la tutelle du ministère français des Finances), la présence militaire ou l'action de capitalistes français. La plainte d'associations contre les actions dévastatrices de Total en Ouganda et en Tanzanie pointe du doigt les méfaits de l'impérialisme français. Cette entreprise est aussi présente dans 38 autres pays africains. Et Total est loin d'être la seule entreprise française avec cette stratégie en Afrique.

Si ses effectifs militaires peuvent varier, la France maintient sa présence en Afrique. Ce continent est convoité par différentes puissances, dans le cadre d'un conflit inter-impérialiste. Notre union syndicale se mobilise contre ces présences militaires et rappelle qu'elle lutte contre tous les impérialismes, d'où qu'ils viennent, et est particulièrement vigilante à l'impérialisme de l'État français.

Motivation: Human Rights Watch explique que les projets de Total vont entraîner des centaines de milliers de déplacements de personnes, vont provoquer "*l'insécurité alimentaire et l'endettement des ménages*" vont contribuer "*à la déscolarisation d'enfants et risque d'avoir des effets dévastateurs sur l'environnement*".

L'USS participe à la préparation d'un meeting contre la présence militaire en Afrique et est très en lien avec les syndicats du RISL (Mali, Togo, Bénin...).

(R1) 1.4 La liberté et le droit à l'autodétermination des peuples restent fondamentales pour l'Union syndicale Solidaires. En ce sens, et sans pouvoir être exhaustif dans nos résolutions nous continuons de soutenir les luttes des peuples opprimés par les impérialismes et le colonialisme, y compris français. L'Union syndicale Solidaires s'est mobilisée dans les cadres unitaires, malgré les interdictions et la répression.

(R1) 1.4 Amendement 9- Sud Recherche

Suppression et ajout

La liberté ~~et le droit à l'autodétermination des peuples~~, la **démocratie et la citoyenneté pour toutes et tous**[SUD RE1] restent fondamentales pour l'Union syndicale Solidaires.

Motivation: l'expression « auto-détermination des peuples » peut être dévoyée pour porter, selon le périmètre que l'on donne au peuple qui s'autodétermine, une vision xénophobe voire raciste. Elle est d'ailleurs cyniquement invoquée pour appuyer certains colonialismes une fois que la colonisation est installée (par exemple Crimée, Thibet,...). Pour éviter des débats inutiles, nous préférons écrire directement ce que nous entendons par là : l'accès au contrôle démocratique pour toutes et tous, sans privation ni négation de citoyenneté.

(R1) 1.4.1 Nous réaffirmons notre exigence de libération de la Palestine occupée depuis 75 ans. De même nous revendiquons le démantèlement du Mur de séparation et de toutes les colonies, la levée du blocus de Gaza sans conditions ni délai, la fin du système d'apartheid mis en place par le gouvernement israélien et le retour des réfugié-es Palestinien-nes comme le stipulent les nombreux textes du droit international. Nous demandons que la France arrête de vendre des armes à Israël et les matériaux qui permettent d'en construire.

(R1) 1.4.1 Amendement 10- Sud Santé Sociaux

Remplacer « *le retour des* », par « l'application du droit au retour pour les réfugié-es »

Motivation : Le droit au retour est une résolution (194) de l'ONU en 1948 demander son application nous semble avoir plus de poids que la simple mention du retour

(R1) 1.4.2 Nous condamnons les massacres du Hamas contre des civils israélien-nes. Mais cela ne justifie pas les crimes de guerre perpétrés par l'Etat israélien qui, selon la Cour Internationale de Justice, entraîne un génocide de la population palestinienne.

(R1)1.4.2 Amendement 11 - Sud PTT

Suppression et remplacement

~~Nous condamnons les massacres du Hamas contre des civils israélien-nes, qui ne justifient pas les crimes de guerre perpétrés par l'Etat israélien qui, selon les termes mêmes de l'ONU, entraînent un nettoyage ethnique de la population palestinienne.~~

Nous dénonçons avec force la tentative d'écrasement physique du peuple palestinien, tant à Gaza qu'en Cisjordanie. Les frappes aveugles, les dizaines de milliers de mort-es, le déplacement forcé et le risque d'expulsion de 2 millions de palestinien-nes sont les éléments constitutifs de la politique d'épuration ethnique, voire génocidaire, menée par l'État d'Israël. Nous dénonçons la scandaleuse complicité des États occidentaux et particulièrement celle du gouvernement français qui n'hésite pas à taxer d'antisémites toutes critiques de l'État raciste d'Israël. Les attaques aveugles et les assassinats perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023 ne peuvent en rien justifier les massacres en cours dans la bande de

Gaza ni les exactions contre les civils en Cisjordanie.

(R1) 1.4.2 Amendement 12- Solidaires Etudiant-es

Première phrase - Réécriture

~~Nous condamnons les massacres du Hamas contre des civils israélien-nes, qui ne justifient pas~~ **La guerre actuelle en Palestine est la conséquence de ce régime d'apartheid. Nous condamnons donc** les crimes de guerre perpétrés par l'Etat israélien qui, selon les termes mêmes de l'ONU, entraînent un nettoyage ethnique de la population palestinienne.

Motivation : Le génocide mené actuellement en Palestine n'est pas une « réponse un peu trop forte » à l'attaque du 7 octobre.

(RI) 1.4.3 Ajout d'un alinéa : La construction de la paix pour les deux peuples nécessite d'ouvrir des discussions politiques et diplomatiques et de faire appliquer le droit international.

(R1) 1.5 Partout où sont en place des régimes autoritaires, les droits des femmes sont tout particulièrement attaqués. Face à cela, Solidaires soutient les mouvements de résistance comme celui des femmes iraniennes rejointes par la population pour la vie et la liberté.

(R1) 1.5.1 Amendement 13 -Sud PTT

Création :

Parmi les facteurs expliquant cette reprise des conflits militaires aux frontières de l'Europe, nous y voyons la nature des régimes autoritaires et expansionnistes qui les animent. Nous ajoutons que les cycles déclinant du capitalisme précipitent un réarmement militaro-industriel, fuite en avant pour que les taux de profits restent forts. Nous dénonçons cette combinaison que nous estimons structurelle, pour cimenter notre discours contre la montée des idées de droite et d'extrême-droite en France.

Inversion des alinéas 1.6 et 1.7

(R1) 1.7 Le système économique et politique continue de s'organiser en prenant appui sur le pillage des pays du Sud par ceux du Nord et la mise en place de nouvelles chaînes de travail au niveau mondial tout en perpétuant la division internationale du travail. Cependant, partout, des résistances s'organisent pour la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses et le partage de la richesse comme au Royaume-Uni, au Bangladesh ou aux Etats-Unis, où des mouvements de grève dans plusieurs

secteurs professionnels, inattendus, durs, et souvent gagnants, comme en Inde et en Argentine, ont démontré une remontée en puissance de la lutte des classes au cœur du système productif de la première puissance mondiale.

(R1) 1.7 Amendement 14- Solidaires 37

Modifier 2e phrase :

« Cependant, partout, des résistances s'organisent contre ce système, pour la défense des populations et le partage des richesses, comme celle des Zapatistes au Chiapas, mais également au Royaume-Uni ou aux Etats Unis... »

Motivation: Il manquait, à notre avis, un exemple non occidental.

(R1)1.7 Amendement 15- Sud CT

Ajout

Ce système économique et politique continue de s'organiser en prenant appui sur le pillage des pays du Sud par ceux du Nord et la mise en place de nouvelles chaînes de travail au niveau mondial. Cependant, partout, des résistances s'organisent pour la défense des intérêts des salarié-es et le partage de la richesse comme au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, où des mouvements de grève dans plusieurs secteurs professionnels, inattendus, durs, et souvent gagnants, ont démontré une remontée en puissance de la lutte des classes au cœur du système productif de la première puissance mondiale.

D'autres formes de contestations ou de résistances apparaissent, via les phénomènes de "grande démission", ou du "Quiet Quitting", sans oublier l'explosion de la demande de télétravail dans les entreprises et dans les services publics.

Motivation : précisions de contexte

(R1) 1.6 Dans l'ère post crise sanitaire, le monde est toujours dominé par la finance et le capitalisme engendre toujours des crises économiques, écologiques et sociales avec des conséquences catastrophiques sur les travailleurs et les travailleuses. On assiste à un partage toujours plus inégal des richesses, à la déréglementation financière, au déni des impératifs écologiques, à l'exploitation accrue des travailleurs et des travailleuses mais aussi à des attaques et des atteintes aux conquies sociaux que sont les services publics et tous les systèmes de protection sociale. Avec son obsession du libre échange, de la concurrence et de l'austérité budgétaire, l'Union Européenne, pour sa part, participe pleinement à la dynamique de la régression sociale et sans répondre aux enjeux environnementaux.

(R1)1.6 Amendement 16- Sud CT

Ajout

Dans l'ère post-covid, force est de constater que rien n'a changé : le monde est toujours dominé par la finance et le capitalisme connaît toujours des crises économiques, écologiques et sociales avec des impacts forts sur les travailleurs et

les travailleuses. On assiste à un partage de plus en plus inégal des richesses, à la déréglementation financière, au déni des impératifs écologiques, à l'exploitation accrue des travailleurs et des travailleuses mais aussi à la destruction programmée des conquêtes sociales que sont les services publics et tous les systèmes de protection sociale.

Ce qui a changé c'est que ce constat est partagé par une sphère conspirationniste de plus en plus présente et visible, souvent liée aux mouvements d'extrême droite et/ou sectaires mais qui, au contraire de notre organisation, encouragent le repli sur soi et misent sur un effondrement écologique et social prochain dans une logique de résilience, sans chercher à l'éviter.

Motivation : ajout sur le partage de constat mais pas de solution, qui peut attirer des personnes qui partagent pourtant le même constat

(R1) 1.6 Amendement 17- Solidaires Etudiant-es

Première phrase - Suppression

Dans l'ère post-covid, force est de constater que rien n'a changé : ~~le monde est toujours dominé par la finance et le capitalisme~~ connaît toujours des crises économiques, écologiques et sociales avec des impacts forts sur les travailleurs et les travailleuses.

Motivation : Le terme « finance » est largement récupéré depuis des années par les cercles conspirationnistes et antisémites. Il n'apporte rien de plus que du confusionnisme à la proposition.

(R1) 1.6 Amendement 18 - Solidaires 93

Paragraphe entier – Réécriture

Dans l'ère post-covid, force est de constater que la situation s'est fortement dégradée. L'exploitation des travailleurs et des travailleuses comme la captation des richesses se sont amplifiées. L'augmentation des inégalités sociales va de pair avec la destruction des services publics et de tous les systèmes de production sociale. Enfin, la course aux profits du capitalisme provoque une catastrophe écologique sans précédent dont les impacts sont sciemment niés.

Motivation : L'objectif était de réarticuler le paragraphe pour le rendre plus clair. Par ailleurs, certaines occurrences comme « déréglementation financière » ou « mépris écologique » ne nous semblaient pas assez en rupture avec le système capitaliste.

(R. 1) 1. 6 bis Amendement 19 - Sud Education

rajout d'un paragraphe après le paragraphe 1. 6

L'extrême droite se fait toujours l'alliée du capitalisme et nous assistons à une remontée alarmante du fascisme dans plusieurs pays qui ne peut être combattue que par le mouvement social, à l'image de la mobilisation en Argentine ou des grandes manifestations en Allemagne.

Motivation : Le danger de l'extrême droite est international.

(R1) 1.8 Dans ce contexte nous réaffirmons que la grève, en visant le blocage de l'économie, est un élément clef pour la satisfaction des revendications. En France, le mouvement contre la réforme des retraites 2023 s'inscrit dans cette dynamique de résistance, même si des millions de personnes dans la rue n'ont pas suffi à en faire un mouvement gagnant. Se posent dès lors les questions de sa popularisation, de sa construction lors d'assemblées générales, de son effectivité dans tous les secteurs, de sa délégation ou non aux secteurs plus visibles et bloquants, de sa reconduction et des conditions de mise en place de caisses de grève. Contre ce mouvement ce gouvernement a déployé une répression importante et a imposé cette réforme par un coup de force antidémocratique.

(R1) 1.8 Amendement 20 - Sud PTT

Ajout :

En France, le mouvement contre la réforme des retraites 2023 s'inscrit dans cette dynamique de résistance, même si des millions de personnes dans la rue n'ont pas suffi à en faire un mouvement gagnant. Face au mépris du gouvernement de la démocratie sociale, nous réaffirmons que la grève est un élément clef de la réussite. Se posent dès lors les questions de sa popularisation, de sa construction, de son effectivité dans tous les secteurs, de sa délégation ou non aux secteurs plus visibles et bloquants, de sa reconduction et des conditions de mise en place de caisses de grève. Par ailleurs, ce gouvernement a dévoyé les institutions représentatives par une utilisation du 49-3 et d'autres dispositions. **Ce mouvement s'inscrit dans une période de forte conflictualité sociale qui ne s'est jamais interrompue depuis l'élection de Macron en 2017. Des gilets jaunes en passant par les luttes contre les grands projets inutiles, sans oublier la révolte des quartiers populaires à l'été 2023 et même les récentes actions portées par la confédération paysanne, l'ensemble de la société est sorti dans la rue. Il nous manque ce « tous ensemble » à même de tout bloquer et donc de gagner.**

Motivation: Un « pot-pourri » des luttes mais il manquait la révolte des quartiers populaires et une actualisation avec les agriculteurs

(R. 1) 1. 8 Amendement 21 - Solidaires 81

2^e phrase – Rajout

Face au mépris du gouvernement de la démocratie **et face à la perte de sens de ce qu'est une grève**, nous réaffirmons que la grève est un élément clef de la réussite. **Il s'agit de se réapproprier cet outil de lutte, en diffusant l'histoire des grèves passées, en analysant les conditions de leur réussite et de leur échec, en réactivant et en réinventant les moyens qui permettent son extension et son efficacité.**

Motivation : Si la grève a perdu de son efficacité et si elle peine à être mise en place, la responsabilité n'est pas seulement celle du gouvernement et de sa répression, cela tient aussi à une érosion culturelle qui fait perdre le sens de la grève. Le 2^e ajout vise à approfondir et à préciser le terme « popularisation » qui paraît superficiel et insuffisant.

(R1)1.8 Amendement 22- Sud CT

Ajout

En France, le mouvement contre la réforme des retraites 2023 s'inscrit dans cette dynamique de résistance, même si des millions de personnes dans la rue n'ont pas suffi à en faire un mouvement gagnant. Face au mépris du gouvernement de la démocratie sociale, nous réaffirmons que **la généralisation de** la grève est un élément clef de la réussite.

Se posent dès lors les questions de sa popularisation, de sa construction, de son effectivité dans tous les secteurs, de sa délégation ou non aux secteurs plus visibles et bloquants, de sa reconduction et des conditions de mise en place de caisses de grève. Par ailleurs, ce gouvernement a dévoyé les institutions représentatives par une utilisation du 49-3 et d'autres dispositions.

Motivation : la grève est efficace quand elle bloque l'économie

(R1) 1.9 L'Union syndicale Solidaires s'engage à renforcer son syndicalisme internationaliste, et les moyens de lutte pour rompre avec le capitalisme :

(R1) 1.9 Amendement 23- Solidaires 37

Ajout, entre les mots internationaliste, (...), et les moyens de lutte... :

« (...) = à œuvrer pour créer des liens entre les luttes afin qu'elles prennent une dimension internationale. »

Motivation : précise la nécessité de créer les liens entre les luttes à l'international.

(R1) 1.9 Amendement 24 - Sud Asso Solidaires

Ajout d'un paragraphe 1.8. En conséquence (R1)1.8 devient 1.9 et 1.9 devient 1.10

La biosphère est au cœur des nouveaux espaces de prédation. Le productivisme constitue l'un des moteurs du capitalisme à l'échelle internationale. Cette dynamique contribue à l'exploitation de l'humain et de l'ensemble du vivant et du non vivant avec le profit comme principal moteur. Cette prédation environnementale faite d'accaparement de richesses et ressources est source de luttes partout à travers le monde. Une écologie populaire se déploie sur les différents continents grâce à la résistance des travailleur•ses et des populations face aux destructions environnementales et sociales du système dominant

Motivation : Il nous paraît nécessaire, concernant l'impact de l'ordre international sur la situation nationale, de mettre en avant l'imbrication de l'urgence écologique et du productivisme avec la situation du capitalisme mondial et national et d'inscrire notre action écologique dans une écologie populaire faite de résistances et luttes locales partout sur la planète et constituant un réseau.

- **(R1) 1.9 .1** en renforçant le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites (RSISL) notamment dans le développement du travail par secteurs professionnels ainsi que sur la thématique transnationale de l'écologie et de l'eau en particulier ;

(R1) 1.9.1 Amendement 25 - Solidaires 94

Ajout

(...) en renforçant le Réseau syndical international de solidarité et de luites notamment dans le développement du travail par secteurs professionnels, **par une efficacité encore plus grande de sa coordination et de son activité quotidienne, par la diffusion de ses informations.**

Motivation : Précisions pratiques

- **(R1) 1.9.2** en soutenant les peuples opprimés ainsi que les mouvements de résistance qui luttent pour la défense des droits et des libertés, et à s'inspirer de leurs luites et de leurs expériences pour nourrir nos propres actions ;
- **(R1) 1.9.3** en continuant de défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs du monde entier dans un contexte de transformations des modes et organisations du travail (ubérisation, travail à la tâche, télétravail...) ;

(R1) 1.9.3 Amendement 26 - Sud PTT

Suppression :

à continuer de défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs du monde entier dans un contexte de transformations des modes et organisations du travail (ubérisation, tacheronisation...)

Motivation : L'ubérisation et la tacheronisation ne sont pas des organisations nouvelles. Si refus de la commission des résolutions préciser dans la parenthèse : **(Ubérisation, travail à la tâche et plus récemment IA et télétravail)**.

R1) 1.9.3 Amendement 27 - Solidaires 37

Ajout paragraphe

1.9.3 : « en faisant converger la lutte des classes avec la lutte contre toutes les discriminations qui sont les outils du capitalisme pour maintenir en place les dominations. »

Motivation : rajoute l'articulation de la lutte des classes avec celle contre les discriminations.

(R1) 1.9.3 Amendement 28 - Sud Recherche

Ajout et réécriture

à continuer de défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs du monde entier dans un contexte de transformations des modes et organisations du travail (ubérisation, tacheronisation, **sous-traitance, auto-entrepreneuriat** ...)

Motivation : rappel de situations de plus en plus fréquentes ; de plus, l'auto-entrepreneuriat en situation de subordination ne se limite pas à l'ubérisation. Discussion sur les auto-entrepreneurs qu'il faut avoir : nos boîtes (dans la fonction publique, mais pas seulement) imposent parfois à certains collègues de devenir auto-entrepreneurs. Faut-il considérer qu'ils et elles restent membres du collectif de travail ? Faut-il leur proposer une forme de syndicalisation ?

- **(R1) 1.9.4** en poursuivant son combat contre les multinationales en lien avec les mouvements et organisations syndicales des autres pays ;

(R1).1.9.4 Amendement 29 - Solidaires Informatique

Ajout

en poursuivant son combat contre les multinationales en lien avec les mouvements **populaires** et organisations syndicales des autres pays

Motivation: la notion de mouvements populaires est un point qu'on a fait avancer lors des dernières rencontres du RSISL, et qui peut préfigurer une évolution de l'US Solidaires

- **(R1) 1.9.5** en engageant un travail sur la grève et les outils militants

(calendrier, construction, communication interne et externe, modes d'action, formation afin de rendre nos luttes gagnantes ;

(R1) 1.9.5 Amendement 30 - Sud Asso-Solidaires

Ajout d'une nouvelle partie 1.9.5 qui se rajoute aux autres (1.9.6 devient 1.9.7)

- en participant et nouant des alliances internationales pour une écologie populaire et contre le productivisme

motivation: Il nous semble importants d'envisager les alliances environnementales dans notre internationalisme

- **(R1) 1.9.5.BIS** en poursuivant sa participation aux contre-sommets internationaux et événements altermondialistes regroupants syndicats, mouvements sociaux et environnementaux et collectifs de lutte et en oeuvrant à la convergence des luttes
- **(R1) 1.9.6** en réfléchissant aux réformes des institutions et aux moyens d'une participation ou du contrôle de la population sur des réformes majeures.

(R1) 1.9.6 Amendement 31 - Sud Culture et Media

Suppression

L'Union syndicale Solidaires s'engage à renforcer son syndicalisme internationaliste, et les moyens de lutte pour rompre avec le capitalisme : en réfléchissant aux réformes des institutions et aux moyens d'une participation ou du contrôle de la population sur des réformes majeures.

Motivation : sans rapport avec le travail syndical à mener

(R1) 1.9.6 Amendement 32 - Solidaires Paris

Suppression

~~Une réflexion sur les réformes institutionnelles et les moyens d'une participation de la population sur des réformes majeures sera entamée.~~

Motivation : Ce n'est pas une revendication syndicale, sans rapport avec le travail syndical à mener

(R1) 1.9.7 Amendement 33 - Sud CT

Ajout d'un paragraphe

Soutenir et encourager l'implication des jeunes dans les mouvements sociaux

Motivation : Ajout de la jeunesse.

(R1) 2. Inflation, salaires et inégalités

(R1) 2.1 Face aux enjeux environnementaux et climatiques, nous devons sortir de la société de consommation, et du débat autour du « pouvoir d'achat » car il revient, au sens littéral du terme, à s'inscrire dans une dynamique de consommation sans limite. Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable, il serait plus pertinent de parler de revenu disponible, soit du revenu considéré après le paiement des impôts et après versement des prestations sociales. Cette notion, plus réaliste, permet aussi et surtout d'évoquer la rémunération du travail, la répartition du système de prélèvements, les services publics et le système de protection sociale.

En matière de revenu disponible, les enjeux sont multiples. Nous devons entamer le débat pédagogique et sémantique et aller en ce sens sans être inaudible auprès des salarié·es.

(R1) 2.1 Amendement 34 - Solidaires Finances Publiques

6e phrase – remplacement

~~Face aux enjeux environnementaux et climatiques, évoquer le « pouvoir d'achat » revient, au sens littéral du terme, à s'inscrire dans une dynamique de société de consommation, laquelle est pour les capitalistes la principale source et de bien-être serait la principale source de croissance et de bien-être. Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable, il est plus pertinent de parler de revenu disponible, soit du revenu considéré après le paiement des impôts et après versement des prestations sociales. Cette notion, plus réaliste, permet aussi et surtout d'évoquer la rémunération du travail, la répartition du système de prélèvements, les services publics et le système de protection sociale.~~

A remplacer par

Alors que les profits n'ont jamais été aussi grands, l'Union syndicale Solidaires revendique une meilleure répartition des richesses qui permette à chacun et chacune d'avoir un revenu pour vivre dignement notamment face aux enjeux environnementaux et climatiques. Des gilets jaunes aux mobilisations actuelles pour les salaires et contre l'inflation des prix, le revenu disponible ou reste à vivre, dit « pouvoir d'achat », est un enjeu majeur de nos luttes. Les richesses et les ressources communes (eau, énergie) doivent être équitablement répartis. A la notion de « pouvoir d'achat » qui renvoie à une société où toutes et tous s'inscrivent dans la consommation intensive, nous préférons les notions plus réalistes de reste à vivre ou de revenu disponible.

Motivation : Rajout de la notion essentielle de répartition des richesses. Introduction plus en lien avec l'actualité des luttes sociales

(R1) 2-1 Amendement 35 – Solidaires Sud Emploi

Deuxième phrase rajout "...soit du revenu considéré après le paiement des impôts **et des cotisations sociales** et après versement des prestations sociales.

Motivation: le revenu disponible intègre aussi le salaire socialisé que sont les cotisations sociales ; dont le principe est de garantir un revenu de remplacement ou des prestations en cas de survenue d'un "risque " maladie, maternité, accident travail, chômage, retraite ... pour justement permettre un revenu disponible de substitution.
CQFD

(R1) 2-1 Amendement 36 - Solidaires Ariège

Ajout 2^{ème} phrase

Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable, il est plus pertinent de parler de revenu disponible, soit du revenu considéré après le paiement des impôts, **des cotisations sociales** et après versement des prestations sociales.

Motivation: le revenu disponible intègre aussi le salaire socialisé que sont les cotisations sociales ; dont le principe est de garantir un revenu de remplacement ou des prestations en cas de survenue d'un "risque " maladie, maternité, accident travail, chômage, retraite ... pour justement permettre un revenu disponible de substitution.

(R1) 2.1 Amendement 37 - Sud CT

Ajouts

Face aux enjeux environnementaux et climatiques, évoquer le « pouvoir d'achat » revient, au sens littéral du terme, à s'inscrire dans une dynamique de société de consommation, laquelle serait la principale source de croissance et de bien-être.

Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable **et dans un logement décent**, il est plus pertinent de parler de revenu disponible, soit du revenu considéré après le paiement des impôts et après versement des prestations sociales. **Ce qui nous reste pour vivre et pas survivre.** Cette notion, plus réaliste, permet aussi et surtout d'évoquer la rémunération du travail, la répartition du système de prélèvements, les services publics et le système de protection sociale.

En matière de revenu disponible, les enjeux sont multiples.

Motivation : ajout de la thématique du logement /vivre ne revient pas à simplement satisfaire ses besoins fondamentaux (droits aux loisirs, à la culture.

(R1) 2.1 Amendement 38 - Sud Recherche

Ajouts et suppressions multiples

Version actuelle : Face aux enjeux environnementaux et climatiques, nous devons sortir de la société de consommation, et du débat autour du « pouvoir d'achat » car il revient, au sens littéral du terme, à s'inscrire dans une dynamique de

consommation sans limite. Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable, il **serait** plus pertinent de parler de revenu disponible, soit du revenu considéré après le paiement des impôts et *après versement des prestations sociales*. Cette notion, plus réaliste, permet aussi et surtout d'évoquer la rémunération du travail, la répartition du système de prélèvements, les services publics et le système de protection sociale. En matière de revenu disponible, les enjeux sont multiples. Nous devons entamer le débat pédagogique et sémantique et aller en ce sens sans être inaudible auprès des salarié·es.

Version d'origine de notre amendement : Face aux enjeux environnementaux et climatiques, **le niveau de vie ne s'estime pas de façon pertinente par le « pouvoir d'achat » si celui-ci s'inscrit** dans une dynamique de société de consommation **présentée** comme la principale source de croissance et de bien-être. **Il paraît plus opportun de considérer la répartition des richesses produites, en incluant** les services publics, la protection sociale **et le** revenu disponible **après financement de cette solidarité. Il est primordial de modifier cette répartition pour que** chacune et chacun ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable. En matière de revenu disponible, les enjeux sont multiples.

Nouvelle version de notre amendement : Face aux enjeux environnementaux et climatiques, nous devons sortir de la société de consommation, et du débat autour du « pouvoir d'achat » car il revient, au sens littéral du terme, à s'inscrire dans une dynamique de consommation sans limite. Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable, il serait plus pertinent **de considérer la répartition des richesses produites, en incluant** les services publics, la protection sociale **et le** ~~plus pertinent de parler de~~ revenu disponible **après financement de cette solidarité. Il est primordial de modifier cette répartition pour que** chacune et chacun ait les moyens financiers de bien vivre sur une planète habitable. En matière de revenu disponible, les enjeux sont multiples. Nous devons entamer le débat pédagogique et sémantique et aller en ce sens sans être inaudible auprès des salarié·es.

Motivation du maintien : Pour nous remplacer partout « pouvoir d'achat » par « revenu disponible » ne traite pas le problème de fond. Il faut changer la répartition des richesses produites.

(R1) 2.1 Amendement 39 - Solidaires 93

Deuxième phrase Suppression et ajout

Or, s'il faut évidemment que chacun·e ait les moyens financiers de ~~bien~~ vivre **décemment** sur une planète habitable,

Motivation : bien vivre est un terme trop flou

(R1) 2.2 L'inflation pèse lourdement sur le revenu disponible. La flambée des prix de l'énergie, de l'alimentation, et de certains autres produits s'explique par des tensions mondiales sur les approvisionnements, les matières premières et l'énergie liées, entre autres aux guerres dont celle en Ukraine. L'inflation a été instrumentalisée à la hausse sur les prix par les groupes industriels multinationaux, oligopoles, (ajout d'une note de bas de page "marché où un petit nombre de vendeurs ont le monopole d' offre, les acheteurs étant nombreux" , dans le but de dégager des superprofits, leur permettant de verser des superdividendes, ce qui a amplifié les inégalités.

(R1) 2-2 Amendement 40 - Solidaires Ariège

Ajout-3ème phrase

Cette inflation a également été alimentée par les taux de marge de certaines multinationales, souvent en situation d'oligopole, **mais aussi d'entreprise privées nationales** qui ont dégagé des superprofits, leur permettant de verser des superdividendes, ce qui a nourri les inégalités.

Motivation : on a trop tendance à ne parler que des multinationales et à oublier que des entreprises très "nationales" voire "familiales" font aussi leur beurre en temps de crise. les exemples sont connus dans la grande distribution notamment.

(R1) 2.2 Amendement 41- Sud Santé Sociaux

Ajouter « avec la complicité du gouvernement » après « *Cette inflation a également été alimentée par les taux de marge de certaines multinationales* »

Motivation: rappeler les enjeux et les responsabilités politiques dans ce constat, suite aux amendements intégrés nous souhaitons maintenir cet amendement et ferons des propositions sur la forme pour son intégration.

(R1) 2.2 Amendement 42 - Solidaires 93

Rajouts

L'inflation pèse lourdement sur le revenu disponible. La poussée des prix de l'énergie, de l'alimentation, et de certains autres produits s'explique **en partie** par des tensions mondiales sur les approvisionnements, les matières premières et l'énergie qui ont été amplifiées par la guerre en Ukraine. **Mais** cette inflation a également été alimentée par **la spéculation sur les matières premières et les** taux de marge de certaines multinationales, souvent en situation d'oligopole, qui

ont dégagé des superprofits, leur permettant de verser des superdividendes, ce qui a nourri les inégalités.

Motivation: préciser les raisons de l'inflation

(R1) 2.2.1 En outre, les inégalités perdurent ou s'aggravent et sont loin d'être comblées. Il en va ainsi de l'envolée des revenus et des patrimoines des plus riches. Il en va également ainsi des inégalités entre femmes et hommes. Les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté que les hommes (15,2 % contre 14,3 %). Les inégalités salariales femmes/hommes persistent et ne reculent que faiblement. L'Index qui est censé mesurer ces inégalités est imparfait voire contre-productif. Il ne pointe pas les causes structurelles des inégalités (métiers et secteurs majoritairement féminisés moins bien rémunérés, temps partiels, congés parentaux subis ou "choisis"), et ne permet donc pas de les résoudre. De plus, les inégalités de patrimoine entre les femmes et les hommes ont doublé en 20 ans. En outre, selon l'Insee, entre 2009 et 2020, les salaires n'ont pas suivi l'inflation: les salaires des employé.es du secteur privé ont augmenté de 7,8% soit une hausse de seulement 0,7% par an. Et dans la fonction publique, ils ont augmenté de 1% seulement sur la période, soit +0,1% par an. Enfin, en France, une trentaine des 171 branches professionnelles concernant chacune plus de 5000 salarié-es fonctionnent toujours avec des niveaux de grilles salariales inférieurs au Smic. Le nombre de salarié-es payé-es au salaire minimum a augmenté de 50% en 2 ans, du fait de mesures patronales incitatives, comme des allègements de cotisations et les hausses du SMIC (par ailleurs insuffisantes) en lien avec l'inflation.

(R1) 2.2.1 Amendement 43 - Solidaires 37

Remplacer les phrases :

« Il en va également ainsi des inégalités entre femmes et hommes. Les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté que les hommes (15,2 % contre 4,3%). »

par : « Il en va ainsi des inégalités subies par les personnes minorisées. »

Motivation: être plus inclusif sur la représentation des inégalités salariales.

(R1) 2.2.1 Amendement 44 - Solidaires 37

Ajout en début 3e phrase 5e ligne :

« Par exemple, » ...

Motivation: ne pas invisibiliser non plus les inégalités hommes-femmes

(R1) 2.2.1 Amendement 45- Solidaires 93

Deuxième § : devient 2-2-2 et réécriture

Il en va également ainsi des **Les** inégalités entre femmes et hommes **perduent**.

(R1) 2.2.1 Amendement 46 - Solidaires Paris

Suppression

En outre, les inégalités perdurent et sont loin d'être comblées. Il en va ainsi de l'envolée des revenus et des patrimoines des plus riches. Il en va également ainsi des inégalités entre femmes et hommes. Les femmes sont plus souvent en situation de pauvreté que les hommes (15,2 % contre 14,3 %). Les inégalités salariales femmes/hommes persistent et ne reculent que faiblement. L'Index, qui est censé mesurer ces inégalités, est imparfait voire contre-productif, et ni ne pointe les causes structurelles des inégalités (métiers moins bien rémunérés, temps partiels, congés parentaux subis ou "choisis"), ni ne permet de les résoudre. ~~Par ailleurs, selon l'Insee, entre 2009 et 2020, le salaire des employé-es du secteur privé a augmenté de 7,8 %, soit une hausse de 0,7 % par an. Une évolution largement supérieure à la fonction publique, où le salaire a augmenté d'1 % seulement sur la période, soit + 0,1 % par an.~~

Enfin, en France, 80 des 171 branches professionnelles concernant plus de 5000 salarié-es fonctionnaient avec des niveaux de grilles salariales inférieurs au Smic.

Motivation : Rien à faire dans l'encadré.

(R1) 2.3 Solidaires lancera une campagne "salaires et égalité" et revendique :

(R1) 2.3 Amendement 47- Sud CT

Ajout

Solidaires lancera une campagne "salaires et égalité" et revendique :

- (R1) 2.3.1 la hausse du SMIC (~~1800-2 000~~ € nets)
- (R1) 2.3.2 aucune grille salariale ni dans les branches, ni dans la Fonction Publique, en dessous du SMIC (mesures de sanctions par la loi) **avec indexation des salaires sur l'inflation**
- (R1) 2.3.3 la réduction et le plafonnement des écarts de salaires et de revenus, de 1 à 4
- (R1) 2.3.4 la revalorisation urgente des métiers majoritairement féminisés, la rémunération et le partage des congés parentaux financés par une cotisation patronale.

Motivation : Mise en conformité des résolutions de Sud CT

(R1) 2.3 Amendement 48 - Solidaires 44

Réécriture

« Solidaires ...et revendique par la construction de grèves sectorielles et interprofessionnelles ».

Motivation : Pour faire vivre une campagne, celle-ci doit nécessairement s'inscrire auprès des collègues, sur le terrain et dans un rapport de force avec les

- [Débat 2.3.1 Niveau du SMIC et revendications bas salaires]
- (R1) 2.3.1 la hausse du SMIC (1800 € nets) et revalorisation du montant des pensions de retraite, des minima sociaux et des indemnités chômage.

(R1) 2.3.1 Amendement 49 - Sundep Solidaires

Ajout.

la hausse du SMIC (1800 € nets) **ainsi que la hausse uniforme de 400 € pour tou.te.s les salarié.e.s au-dessus du smic**, et revalorisation du montant des pensions de retraite, des minima sociaux et des indemnités chômage.

Motivation : revendications de base sur les salaires

(R1) 2.3.1 Amendement 50 - Sud Santé Sociaux

Remplacer 1800€ par 1900€

Motivation: Nos revendications doivent correspondre aux réalités des prix, de l'inflation...

(R1) 2.3.1 Amendement 51 - Solidaires 93

Rajout

la hausse du SMIC (1800 € nets **minimum**) **et des cotisations patronales (augmentation du salaire brut)**

Motivation : Solidaires doit porter la question des cotisations patronales et montrer qu'il s'agit d'une part de nos salaires

- (R1) 2.3.2 aucune grille salariale ni dans les branches, ni dans la Fonction Publique, en dessous du SMIC (mesures de sanctions par la loi)
- (R1) 2.3.3 la réduction et le plafonnement des écarts de salaires et de revenus, de 1 à 4 ainsi qu'une hausse générale des salaires qui ne passe pas par des primes ou des baisses de cotisations

(R1) 2.3.3. Amendement 52 - Solidaires Paris

Ajouter

la réduction et le plafonnement des écarts de salaires et de revenus, de 1 à 4.
Formulation sur l'indexation sur l'inflation.

Motivation : Comme pour le public, les salaires doivent être aussi indexé sur l'inflation.

- **(R1) 2.3.4** la revalorisation immédiate des métiers majoritairement féminisés, la rémunération et le partage des congés parentaux financés par une cotisation patronale.

(R1) 2-3-4 Amendement 53 - Solidaires Ariège

Ajout à la fin

La revalorisation urgente des métiers majoritairement féminisés, la rémunération et le partage des congés parentaux financés par une cotisation patronale. **Pour tout emploi à temps partiel imposé (essentiellement pour les femmes) et quelque soit sa nature, un salaire équivalent temps plein au moins égal au S.M.I.C doit-être exigé.**

Motivation : aujourd'hui et plus encore à l'avenir, environs 70% des emplois seront des emplois de service pour lesquels les compétences de Flexibilité, Employabilité et Mobilité seront exigées (textes OCDE, rapport Thélot). Si l'ensemble des salariés sont et seront affectés par ces orientations, ce sont les femmes qui en paieront le plus lourd tribut.

(R1) 2.3.4 Amendement 54 - Sud Santé Sociaux

Ajouter à la fin « , qui est une part de notre salaire socialisé. »

Motivation: Rappel nécessaire, après l'emploi des mots « cotisation patronale », de l'appartenance claire et indiscutable au salaire de toutes les cotisations.

- **(R1) 2.3.5** l'indexation et la revalorisation annuelle du point d'indice dans la fonction publique et un rattrapage des pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice, avec une attention particulière sur les bas salaires. Solidaires revendique l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, et lutte contre la rémunération au mérite.

(R1) 2.3.5 Amendement 55 – Solidaires Ardèche-Drôme

Réécriture

l'indexation et la revalorisation annuelle **des salaires** du point d'indice dans la fonction publique **sur l'augmentation en niveau du SMIC.** et un rattrapage des

pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice **dans la fonction publique, avec une attention particulière sur les bas salaires. Solidaires revendique l'attribution de 400 € pour toutes et tous les salariés** et 85 points d'indice supplémentaires **pour les fonctionnaires.**

Motivation : Le smic est par la loi indexé sur l'inflation (et plusieurs fois par an si nécessaire) Elle permet une augmentation pluriannuelle en cas de forte inflation, préserve un écart de salaires entre le SMIC et les salaires proches tout en diminuant l'écart des salaires en pourcentage. Cela signifie que si le SMIC est augmenté de 10 € tous les salaires sont augmentés aussi de 10 €. Les 400€ porterait le Smic net à 2800 € qui est notre nouvelle revendication. L'objet de l'amendement est essentiellement de définir de façon simple comment indexer tous les salaires, traitements (fonctionnaires) sur l'inflation. C'est plus explicite et concret que échelle mobile des salaires.

Vu les amendements intégrés la rédaction pourrait devenir :

~~2.3.5 l'indexation et la revalorisation annuelle du point d'indice~~ dans la fonction publique ~~et un rattrapage des pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice, avec une attention particulière sur les bas salaires.~~ Solidaires revendique l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, et lutte contre la rémunération au mérite

~~2.3.5 bis l'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation (échelle mobile des salaires)~~ **le smic étant par la loi indexé sur l'inflation (et plusieurs fois par an si nécessaire), l'indexation de tous les salaires sur le SMIC en niveau (pour les fonctionnaires par l'attribution uniforme de points d'indices).** le 2.3.5 comportant les mesures spécifiques pour la fonction publique et le 2.3.5 bis. les mesures globales concernant l'indexation sur l'inflation.

(R1) 2.3.5 Amendement 56 - Solidaires 14

Supprimer et remplacer par :

« l'indexation et la revalorisation tant dans le privé que le public pour assurer le maintien du revenu disponible, un rattrapage des pertes dues à l'inflation et une augmentation uniforme de 400 euros net des salaires pensions et retraites pour améliorer le revenu disponible. »

Motivation : notre amendement est plus précis que ceux retenus

(R1) 2.3.5 Amendement 57 - Sud Recherche

Ajout, suppression et permutation

Version actuelle : **(R1) 2.3.5**

l'indexation et la revalorisation annuelle du point d'indice dans la fonction publique

et un rattrapage des pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice, avec une attention particulière sur les bas salaires. Solidaires revendique l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, et lutte contre la rémunération au mérite

Nouvel amendement sur la base de la rédaction actuelle :
l'indexation et la revalorisation annuelle du point d'indice dans la fonction publique et un rattrapage des pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice, avec une attention particulière sur les bas salaires. Solidaires revendique l'attribution **immédiate, au titre du rattrapage**, de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, et lutte contre la rémunération au mérite.

Motivation : L'augmentation uniforme est une revendication « historique » de Solidaires, jamais invalidée, qui est particulièrement pertinente en la matière car si on commence par « rattraper » les pertes subies par augmentation de la valeur du point, la majeure partie du financement obtenu sera consacrée aux plus hauts salaires. L'augmentation uniforme est un facteur fort de soutien des plus bas salaires.

(R1) 2.3.5 Amendement 58 - Solidaires 93

Rajout

l'indexation et la revalorisation annuelle du point d'indice dans la fonction publique et un rattrapage des pertes dues à l'inflation cumulée et au gel du point d'indice, avec une attention particulière sur les bas salaires. Solidaires revendique l'attribution de 85 points d'indice **minimum** supplémentaires pour toutes et tous, **avec la mise en place d'une échelle progressive permettant à terme de réduire les inégalités de salaires.**

Motivation: On conçoit qu'il est important de faire apparaître un chiffre mais dans un cahier de revendication, nous devons prendre conscience que cela ne réduit pas suffisamment les écarts de salaires.

- **(R1) 2.3.5 bis** l'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation (échelle mobile des salaires)
- **(R1) 2.3.6** une fiscalité plus juste et plus progressive qui taxe véritablement les richesses des multinationales, les actionnaires et les particuliers.
- **(R1) 2.3.7** un nouveau statut du salarié, qui maintienne les salaires et conquis sociaux entre deux emplois, et qui permette d'assurer la transition écologique en sécurisant les travailleuses et travailleurs des métiers affectés par la transition.

(R1) 2.3.7 Amendement 59 - Solidaires 37

Remplacer ce paragraphe par :

(R1) 2.3.7 : A l'inverse des réformes du chômage et du RSA, un nouveau statut des salarié-es qui maintienne les salaires et acquis sociaux entre deux emplois, sans être contraint-es à du travail bénévole, et qui permette de sécuriser la révolution écologique.

Motivation : écriture inclusive ; une simple transition ne suffira pas, il faudra une révolution ; l'assurance chômage et le RSA n'apparaissent pas.

(R1) 2.3.7 Amendement 60 - Solidaires Sud Emploi

Réécriture - statut du salariat

Motivation: Utiliser ce terme neutre permettrait d'éviter une féminisation peu harmonieuse.

(R1) Après 2.3.7 Amendement 61 - Sud Chimie

ajout d'une revendication :

"2.3.8. : aucun salaire minimum de branche en dessous du SMIC"

Motivation : la convention collective de la chimie est concernée par des coefficients d'embauche, certes rarement encore en vigueur, qui sont en dessous du SMIC.

- **(R1) 2.3.8** L'augmentation du RSA au niveau minimum du seuil de pauvreté pour l'ensemble des territoires et son extension pour les 18/25 ans.

(R1)2.3.8 : Amendement 62 - Sud PTT

Ajout : Un droit à la formation avec un abondement au CPF permettant un choix de réorientation sans financement du salarié-e et une remise à plat de l'aide à l'apprentissage et autres formations cache-emploi.

Motivation: C'est compliqué de parler du monde qui bouge notamment de l'IA sans permettre un droit à la formation pour toutes et tous. Cela va aussi dans l'égalité pro.

(R1) 2.3.8 Amendement 63 - Sud CT

Ajout

la baisse du temps de travail à 32 heures de suite vers les 28 heures sans baisse de salaire avec les embauches correspondantes.

Motivation : rappel d'une revendication liée qui est celle de la baisse du temps de travail

(R1) 2.3.8 Amendement 64 - Sud Culture et Media

Ajout

Solidaires revendique également des indemnités chômage pour tous les sans-emplois avec ou sans papiers, au minimum SMIC revalorisé, dès 18 ans, y compris pour les travailleur-euses nouvellement entré.es sur le marché du travail.

Motivation : la question de l'assurance chômage n'apparaissait pas

(R1) 2.3.8 Amendement 65 - Sud Culture et Media

Ajout

L'augmentation du RSA au niveau minimum du seuil de pauvreté pour l'ensemble des territoires et son extension pour les 18/25 ans peut être un 1er pas vers cet objectif. **Pour Solidaires ce droit doit être attaché à la personne et non au foyer fiscal.**

Motivation : Il est important le RSA soit rattaché à la personne et non au foyer fiscal, notamment pour une question d'indépendance et d'autonomie financière des membres du foyer.

(R1).2.3.8 Amendement 66 - Solidaires Informatique

Ajout d'un point

L'indexation des salaires sur l'inflation.

Motivation : Revendication existante de Solidaires (source, source).

- **(R1) 2.3.9** Une revalorisation très significative du montant des retraites, des aides sociales et des indemnités chômage

(R1).2.3.9 Amendement 67 - Solidaires Informatique

Ajout d'un point

Une revalorisation très significative du montant des retraites, des aides sociales et des indemnités chômage, sans exigence de durée antérieure de travail, celles-ci ne pouvant en aucun cas être inférieures à 80 % du salaire d'activité ou au SMIC, mais plafonnées pour les hauts revenus.

Motivation : Reprise des positions de Solidaires (source) avec remplacement de "minima sociaux" par "aides sociales". Une campagne sur les salaires peut aussi inclure les minima pour parler à un public plus large.

(R1) 3. Face à l'urgence environnementale

(R1) 3.1 Ces dernières années ont vu l'accélération des changements climatiques

avec son lot de canicules, méga incendies, inondations, sécheresses..., Au niveau de la biodiversité, une sixième extinction de masse s'est ouverte. Toujours plus de populations sont victimes de ces catastrophes. Ce sont les activités des plus riches qui produisent une crise environnementale dont les plus pauvres et les plus précaires (pays, classes sociales, femmes, personnes racisées ...) sont les premières à payer le prix.

(R1) 3.1 Amendement 68 - Sud Rural et Territoires

Réécriture

Ces dernières années ont vu l'accélération **de la catastrophe climatique** avec son lot de canicules, méga incendies, inondations, sécheresses..., et toujours plus de population victime de ces catastrophes. Ce sont les activités des plus riches (pays, entreprises, classes sociales) qui produisent une crise environnementale dont les plus pauvres (pays, classes sociales) seront les premiers à payer le prix.

Motivation : plus fort que changement climatique, vu l'intensité des changements en cours.

(R1) 3.1 Amendement 69 - Sud Recherche

2e phrase – ajout

Ce sont **principalement** les activités des plus riches (pays, entreprises, classes sociales) qui produisent une crise environnementale dont les plus pauvres (pays, classes sociales) [...]

Motivation: Les modes de productions polluants sont systémiques et pas limités aux activités des plus riches.

(R1) 3.1.1 Pour autant, gouvernement et patronat ne sont pas prêts à une véritable reconversion écologique de la société. Au contraire, il s'agit, les concernant, de conserver le modèle de croissance infinie tournée vers l'accumulation du capital, basée sur l'exploitation des terres et des corps incompatible avec les ressources limitées de la planète et la résorption des inégalités et des discriminations. Sous couvert de « croissance verte », on voit fleurir sur le territoire des projets qualifiés de vertueux (agri-voltaïsme, agrocarburants, surexploitation forestière, méthaniseurs...) mais qui, au contraire, ne font qu'accélérer la catastrophe climatique, tout en constituant une manne providentielle pour les multinationales du secteur de l'énergie.

(R1) 3.1.1 Amendement 70 - Sud Asso Solidaires

1ère phrase - Ajout et suppression

Pour autant, gouvernement et patronat ~~ne sont pas prêts~~ **sont opposés** à une véritable reconversion écologique de la société.

Motivation : « ne sont pas prêt » n'exprime pas assez la lutte des classes et la conservation d'intérêts de classe dans l'opposition à une bifurcation écologique qui se joue dans la question écolo.

(R1) 3.1.1 Amendement 71 - Sud Recherche

1e phrase – ajout

Pour autant, gouvernement et patronat ne sont pas prêts à une véritable reconversion écologique de la société **apte à répondre à ces enjeux pour l'ensemble de la population.**

Motivation : De fait, le gouvernement et le patronat sont tout à fait capables d'intégrer une « reconversion écologique » dans leurs projets, mais uniquement dans le sens qu'ils considèrent comme leur intérêt.

(R1) 3.1.2 Face à eux, seul un mouvement social de grande ampleur, où les syndicats ont toute leur place, est à même d'imposer les transformations nécessaires.

(R1)3.1.2 Amendement 72 – Sud PTT

Ajout :

Face à eux, seul un mouvement social de grande ampleur, où les syndicats ont toute leur place, est à même d'imposer les transformations nécessaires. **Nous devons pointer les responsabilités du gouvernement comme celles des entreprises. Sur ce dernier point, il s'agit bien de critiquer les choix stratégiques, politiques, d'investissement par exemple. Mais aussi plus largement les réorganisations imposées aux salarié-es, qui souvent éloignent les lieux de travail du domicile. Ou encore les politiques salariales, qui ne permettent plus aujourd'hui de se loger à proximité des pôles urbains, contraignant toujours plus les travailleur-euses à utiliser leurs véhicules personnels. Le parallèle avec la destruction des services publics est évident, en particulier dans les zones rurales.**

Motivation : Il s'agit de pointer les responsabilités, les choix gouvernementaux et patronaux tout en visibilisant les impacts de ses stratégies sur le quotidien.

(R1) 3.1.2. Amendement 73 – Solidaires Sud Emploi

Rajout : Face à eux, seul un mouvement social de grande ampleur incluant le monde agricole et paysan, où les syndicats ont toute leur place, est à même d'imposer les transformations nécessaires

Motivation : il est important de marquer notre soutien aux agriculteurs/paysans, en les incluant dans ce processus de transformation que nous ne pourrions pas opérer sans eux.

(R1) 3.1.2 Amendement 74 - Sud Chimie

Ajout : "...où les syndicats ont **évidemment** toute leur place,..."

(R1) 3.3 Notre combat syndical est clairement orienté vers la justice sociale et environnementale et contre le système capitaliste. La prise en compte des questions écologiques se développe dans notre Union syndicale Solidaires avec la multiplication de commissions écologie et de formations dans les structures nationales. Solidaires s'est impliquée dans les luttes contre les projets tels que le Lyon-Turin, les méga-bassines, l'A69, Cigéo à Bure, les JOP 2024 et à de nombreuses luttes locales qui ont connu leurs lots de violences policières et de répressions judiciaires.

(R1) 3-3 Amendement 75 - Solidaires Sud Emploi

Rajout dans la liste de **LGV Bordeaux Toulouse**

Motivation: Projet qui prévoit un tracé sur 350 km, à travers cinq départements jusqu'à Toulouse, puis un autre tracé, dans un second temps, reliant Bordeaux à l'Espagne via Dax. Les infrastructures devraient traverser huit zones classées Natura 2000.

(R1) 3.3 Amendement 76 - Sud Asso-Solidaires

3ème phrase - Ajout et suppression

Solidaires s'est impliquée dans les luttes contre les projets **écocides écocidaire**s tels que le Lyon-Turin, les méga-bassines, l'A69 et à de nombreuses luttes locales

Motivation : simple modification de syntaxe pour écocidaireObjectif de ne pas cacher une multitude de luttes locales par celles qui sont le plus médiatisées.

(R1) 3.3. Amendement 77 - Solidaires Paris

Réécriture

Le 3.3 devient 3.2, le 3.4 devient 3.3, 3.4.1 et 3.4.2 deviennent 3.3.1 et 3.3.2, 3.5 devient 3.4

Motivation : Il manque le 3.2

(R1) 3.4 Il nous faut agir plus fort syndicalement pour une bifurcation écologique et sociale pour et par les travailleuses et les travailleurs. Ces dernier-es sont les mieux placé-es pour définir une voie juste pour la reconversion écologique des secteurs publics comme privés et en particulier les plus polluants. Il s'agit de construire et faire apparaître les liens entre justice sociale et justice environnementale pour impliquer et entraîner nos collègues dans l'action pour la transition écologique. Pas de justice sociale sans transition écologique, pas de transition écologique sans justice sociale.

(R1) 3.4 Amendement 78 - Solidaires Finances Publiques

1ère phrase - Rajout

Il nous faut agir plus fort syndicalement pour une bifurcation écologique et sociale pour et par les travailleuses et les travailleurs, qui sont les mieux placé-es pour définir une voie juste pour la reconversion écologique des **administrations, des** secteurs publics comme privés et en particulier les plus polluants. Il s'agit de construire et faire apparaître les liens entre justice sociale et justice environnementale pour emporter nos collègues dans l'action pour la transition écologique.

Motivation : Rajouter le secteur administratif qui permet d'introduire la notion de responsabilité l'état employeur

1

(R1) 3.4 Amendement 79 – Solidaires 37

Remplacer « transition écologique » par « révolution écologique »

Motivation: notion construite par le gouvernement pour masquer leur inaction.

(R1) 3.4 Amendement 80 - Solidaires Sud Emploi

Rajout – 1 ère phrase.

Il nous faut agir plus fort syndicalement pour une bifurcation écologique et sociale pour et par les travailleuses et les travailleurs **notamment les agricultrices et les agriculteurs, qui sont les mieux placés.es pour définir une voie juste pour la reconversion écologique des secteurs publics comme privés et en particulier les plus polluants.**

Motivation: parmi les travailleuses/eurs, les agricultrices/eurs sont parmi les mieux placé-es pour réfléchir à la reconversion écologique et les plus impacté-es par l'urgence climatique.

(R1).3.4 Amendement 81 - Solidaires Informatique

Réécriture

Il nous faut agir plus fort syndicalement pour une ~~bifurcation~~ **révolution** écologique et sociale pour et par les travailleuses et les travailleurs, qui sont les mieux placé-es pour définir une voie juste pour la reconversion écologique des secteurs publics

comme privés et en particulier les plus polluants. Il s'agit de construire et faire apparaître les liens entre justice sociale et justice environnementale pour emporter nos collègues dans l'action pour la transition écologique.

Motivation: C'est plus qu'une bifurcation dont on a besoin vu l'urgence climatique

(R1) 3.4.1 Cette transformation écologique et sociale, ce sont aussi de meilleures conditions de travail, des emplois de meilleure qualité, un meilleur partage des richesses et du temps de travail et des productions socialement utiles et préservant la santé humaine (exemple de pollutions de l'air, de l'eau des aliments. Pour cela, il est nécessaire d'anticiper les reconversions avec les travailleurs et travailleuses, à froid, et pas à chaud au moment où l'usine ferme ou se restructure. C'est le rôle du syndicat d'enclencher le débat avec les salarié·es, en s'appuyant sur leur expérience et leurs savoir-faire, par le biais notamment des CSE, et par des alliances avec des associations environnementales et des collectifs d'habitantes et d'habitants. Il s'agit dans le même temps de mener la réflexion sur leurs besoins de formation pour accompagner la reconversion et de mettre cette politique de formation en priorité au service des travailleuses et des travailleurs.

(R1) 3.4.1 Amendement 82 - Sud Asso-Solidaires

3ème phrase - Ajout

C'est le rôle du syndicat d'enclencher le débat avec les salarié·es, en s'appuyant sur leur expérience et leurs savoir-faire, par le biais notamment des CSE **et des sections syndicales**, et par des alliances avec des associations environnementales et des collectifs d'habitantes et d'habitants

Motivation: Il s'agit que les collectifs syndicaux s'emparent de la question écologique et qu'elle ne soit pas délégué seulement aux instances représentatives du personnels et leurs élus, dans une démarche auto-gestionnaire et la base de notre syndicalisme étant les sections syndicales et pas les IRPs.

[Débat 3.4.2: Mise en oeuvre de la transition écologique, quels transports, fiscalité..]

(R1) 3.4.2 Nous devons aussi dès à présent amorcer un travail pour définir collectivement nos positions sur les conditions de la relocalisation agricole et industrielle. Celle-ci figure dans nos revendications, et elle est aujourd'hui présente dans les discours gouvernementaux. La sortie des énergies fossiles et du nucléaire entraînera des transformations profondes, dont il ne faut pas occulter les risques associés. Nous nous donnons comme objectif de réfléchir à ce que nous sommes prêt·es à accepter en tenant compte de plusieurs paramètres : la santé et les conditions de travail, l'impact sur l'environnement, la production de biens nécessaires pour répondre aux besoins humains, l'emploi et la vie du territoire concerné.

(R1) 3.4.2 Amendement 83 - Solidaires 91

Ajout: « La sortie des énergies fossiles entraînera des transformations profondes dont il ne faut pas occulter les risques associés, **en France comme dans le monde, nécessitant une coopération syndicale internationale.** »

Motivation : Une sortie des énergies fossiles ne peut se faire qu'en cohérence avec d'autres régions du monde desquelles viennent certaines des ressources dont nous avons besoin.

Nous pensons par exemple à certains métaux fortement utilisés qui sont principalement extraits hors UE. La transition énergétique ne peut pas se faire au détriment des conditions de travail de ces pays. Elle ne pourra se faire qu'en concertation/collaboration avec eux.

(R1) 3.4.2 Amendement 84 - Sud Asso-Solidaires

4ème phrase - Ajout et Suppression

Nous nous donnons comme objectif de réfléchir à ~~ce que nous sommes prêt-es à accepter~~ **à la manière de les accueillir** en tenant compte de plusieurs paramètres :

Motivation : La question n'est pas "est-ce que nous sommes prêt" parce que si nous ne le faisons pas alors nous laissons aux autres le soin de le faire à notre place plus loin en acheminant ensuite les matières jusqu'à nous, comme c'est le cas aujourd'hui. La question est comment faire pour re-produire nos propres besoins.

(R1) 3.4.2 Amendement 85 - Sud Chimie

Suppression "~~La sortie des énergie fossiles entraînera des transformations profondes, comme la réouverture de mines sur le territoire métropolitain.~~"

Motivation : les mines sont des énergies fossiles donc passer d'une énergie fossile à une autre n'est en aucun cas une sortie.

~~"...comme objectif de réfléchir à ce que nous sommes prêt-es à accepter..."~~

Motivation: Pour nous cette phrase n'a de résolution que de nom : elle ne montre pas une prise de position, donc de résolution mais exprime le besoin de trouver une résolution.

(R1).3.4.2 Amendement 86 - Solidaires Informatique

Rajout

Nous devons aussi dès à présent amorcer un travail pour définir collectivement nos positions sur les conditions de la relocalisation industrielle. Celle-ci figure dans nos

revendications, et elle est aujourd'hui présente dans les discours gouvernementaux. La sortie des énergies fossiles entraînera des transformations profondes, comme la réouverture de mines sur le territoire métropolitain (**par exemple : lithium pour les batteries, terres rares**). Nous nous donnons comme objectif de réfléchir à ce que nous sommes prêt-es à accepter en tenant compte de plusieurs paramètres : la santé et les conditions de travail, l'impact sur l'environnement, la production de biens nécessaires pour répondre aux besoins humains, l'emploi et la vie du territoire concerné.

Motivation : Précision pour compréhension.

(R1) 3.4.2.1 : Amendement 87- Solidaires Finances Publiques

Création d'un nouveau paragraphe

Face à l'urgence climatique, il faut un financement à la hauteur des enjeux avec une réforme fiscale juste qui permette de mieux répartir les richesses et de dégager des recettes. Cette réforme doit passer par une revalorisation de la progressivité du système fiscal, la neutralisation de la concurrence fiscale, une lutte résolue contre l'évasion fiscale ainsi que par des incitations en faveur d'objectifs sociaux et écologiques. Cette réforme fiscale ne pourra à elle seule permettre une véritable transition écologique. Elle devra s'articuler avec un changement du modèle économique actuel basé sur la croissance et le productivisme, et notamment un changement des modèles agricole et industriel.

Motivation : Nécessité de préciser comment nous finançons la bifurcation sociale et écologique.

(R1) 3.4.2 Amendement 88 – Sud PTT

Ajout et suppression

Nous devons aussi dès à présent amorcer un travail pour définir collectivement nos positions sur les conditions **des relocalisations** ~~de la relocalisation industrielle~~. Celle-ci figure dans nos revendications, et elle est aujourd'hui présente dans les discours gouvernementaux. La sortie des énergies fossiles entraînera des transformations profondes, comme la réouverture de mines sur le territoire métropolitain. Nous nous donnons comme objectif de réfléchir à ce que nous sommes prêt-es à accepter en tenant compte de plusieurs paramètres : la santé et les conditions de travail, l'impact sur l'environnement, la production de biens nécessaires pour répondre aux besoins humains, l'emploi et la vie du territoire concerné.

Motivation: Les industries ne seront pas le seul secteur impacté par les relocalisations.

(R1) 3.4.2.1 Amendement 89 - Sud CT

Ajout

La fonction publique est concernée par la transition écologique via les compétences des collectivités qui passent la commande publique, la gestion des bâtiments et infrastructures (train, route, transports en commun, bâtiments...), la gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, la restauration publique, la protection des zones naturelles, des cours d'eau, les réseaux de chaleur ...

Motivation : il n'y a pas que le privé qui travaille sur la transition écologique

(R1) 3.4.3 Amendement 90 - Sud PTT

Création

Nous devons exiger un contrôle public sur toutes les entreprises. Ce contrôle devra associer les parties prenantes de la société, ONG, syndicats de travailleur·euses, collectifs et associations d'usager·es avec un pouvoir délibératif. Ce qui signifie que l'État et les parties prenantes sont en capacité de contraindre et d'accompagner Ce qui signifie que l'État contraint et accompagne ces entreprises dans la transformation écologique que ce soit par des normes gouvernementales impératives, des aides publiques à la reconversion industrielle. Pour certaines filières, la question d'une nationalisation se posera, qu'elle soit temporaire ou définitive.

Motivation : Il sera difficile d'aller vers une véritable transition écologique sans contrainte ni moyens. Retour d'expérience sur le devoir de vigilance, les entreprises aiment bien choisir leurs "partenaires" RSE genre WWF qui valide n'importe quoi et avait le patron de Lafarge en président

(R1).3.4.3 Amendement 91 - Sud Rail

Création

Le sujet des transports est également central pour enclencher un bouleversement des fondements de notre économie et de nos modes de vie. Nous revendiquons la création d'un grand service public, unifié et cohérent, de transport ferroviaire et routier de marchandises. Lui seul permettra d'organiser démocratiquement une politique vraiment efficace de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique, tout en tenant compte des conditions sociales des salarié·es des transports.

Motivation: c'est un enjeu est de taille, il est incontournable dans la période et doit être porté/débatu au sein de notre Union.

(R1) 3.4.3 Amendement 92 – Solidaires 14

Création

rédigé ainsi « Il ne faudrait pas laisser croire que le nucléaire est une solution, comme en parle régulièrement le gouvernement. Nous devons affirmer que c'est un choix aberrant, trop cher, trop vulnérable, trop polluant, trop dépendant (uranium) et incompatible avec le réchauffement des eaux (rivières, fleuves) et laissant aux générations futures des combustibles irradiés ingérables ».

Motivation : il faut absolument se positionner fermement contre la poursuite du développement du nucléaire. L'ajout du mot « nucléaire » dans le 3.4.2. n'est pas précis sur notre revendicatif

(R1) 3.5 Le nouveau statut du ou de la salarié-e revendiqué par Solidaires (cf. Congrès de 2014), en maintenant les salaires et conquises sociaux entre deux emplois, doit permettre de sécuriser cette période de transition.

(R1) 3.5.BIS Il faut aussi revendiquer

- **(R1) 3.5.1** de nouveaux droits des travailleurs et travailleuses pour peser davantage sur les orientations, y compris technologiques, concernant l'ensemble de la filière de production dans l'optique d'une meilleure prise en compte des besoins communs.
- **[Débat: outils de contrôle des salarié-es pour imposer la transition écologique] (R1) 3.5.2** que les salarié-es puissent reprendre le contrôle, par l'intermédiaire des CSE/CSA/CST notamment, sur la reconversion des entreprises et des services publics

(R1) 3.5.2 Amendement 93- Sud Culture et Media

Suppression

que les salarié-es puissent reprendre le contrôle, ~~par l'intermédiaire des CSE/CSA/CST notamment~~, sur la reconversion des entreprises et des services publics

Motivation : proposition tout à fait réductrice, d'autres modes de reprises du contrôle existent ou pourraient exister + le contrôle par l'intermédiaire de ces instances nous paraît une idée illusoire, qui ne prend pas en compte le fait qu'ils n'ont déjà pas pour but actuellement d'être un outil réel de dialogue. Ils permettent à nos employeurs des consultations de façade et œuvrent à vampiriser l'activité syndicale, en l'accaparant au détriment du travail de terrain à mener et des luttes à construire.

- **(R1) 3.5.3** le retour des CHSCT à taille humaine, avec des

prérogatives renforcées, déliées des CSE /CSA /CST, pour prendre en compte dans un cadre dédié la santé, la sécurité et les conditions de travail. Les CHSCT doivent devenir des CHSECT Comité Hygiène Sécurité Environnement et Conditions de Travail.

(R1) 3.5.3 Amendement 94 - Sud Recherche

cohérence ?ajout et suppression

Nous nous interrogeons sur la cohérence de cette revendication avec celle de l'alinéa 3.3.2 de la réso 2, qui prône (au contraire?) la prise en compte des questions de santé et sécurité par le CSE plénier.

(R1) 3.5.3 Amendement 95 - Sud Chimie

Proposition de réécriture : “le retour des CHSCT avec des prérogatives renforcées **et des moyens de fonctionnements indépendants de toutes autres instances, nécessaires à l'articulation de la protection de la santé des travailleurs-euses.**”

Motivation : des droits sans moyens ne sont pas des droits.

(R1) 3.5.4 et suivants Amendement 96 - Sud PTT

Ajouts de paragraphes

Les changements climatiques ont déjà des conséquences sur les conditions de travail et la santé des salarié-es. Nous devons porter des revendications qui puissent répondre aux conséquences immédiates comme :

(R1)3.5.4.1 prévoir des températures minimales et maximales de travail, selon le type d'activité.

(R1) 3.5.4.2 des autorisations d'absences sans retenues de salaire lors d'évènements climatiques violents.

(R1) 3.5.4.3 la sobriété énergétique et l'autosuffisance des lieux de travail.

(R1) 3.5.4.4 Exiger dans les IRP des bilans carbone directs et indirects des entreprises.

Motivation: Si les changements climatiques auront des conséquences dans la durée, ils ont déjà des impacts importants sur les conditions de travail, qui nécessitent de développer notre revendicatif.

(R1) 3.5.5 Amendement 97 - Sud PTT

Création :

L'interdiction des licenciements pour les entreprises qui font des profits et le retour à l'autorisation administrative par l'inspection du travail.

Motivation : Pour préserver les emplois.

(R1) 3.6 Enfin, notre action passe aussi par la poursuite et le développement de liens forts au sein du mouvement social et écologique. L'Alliance Écologique et Sociale est un des cadres privilégiés pour construire en commun de la réflexion (ex : le fret, l'eau, la forêt, l'alimentation pour les sujets en cours) et des actions pour porter collectivement des alternatives.

(R1) 3.6 Amendement 98 - Sud PTT

Ajout et suppressions Enfin, notre action passe aussi par la poursuite et le développement de liens forts au sein du mouvement social et écologique. L'Alliance Écologique et Sociale **peut être** ~~est~~ un des cadres ~~privilégié~~ pour construire en commun de la réflexion (ex : le Fret, l'eau, la forêt pour les sujets en cours) et des actions pour porter collectivement des alternatives.

Motivation : Il s'agit de moduler, dans les faits l'AES n'est pas à ce jour le cadre pour construire partout.

R1.3.6 Amendement 99 - Sud Industrie

Suppression

Motivation: SUD Industrie est totalement opposée à ce collectif (AES) et en demande la sortie de Solidaires. L'associatif continue également de prendre le pas sur le syndicat sans liens avec les travailleurs à part quelques exemples isolés. Nous ne voulons ni de ce collectif sur la forme, ni sur le fond. Le départ de la CGT a par ailleurs fragilisé cette initiative, où certaines associations n'ont pas le même agenda ni cahier revendicatif que le notre et sont mêmes parfois à l'opposé ce que nous pouvons défendre réellement sur le terrain.

(R1) 3.7 Nous nous donnons pour objectif que la dimension écologique puisse être intégrée à tous les pans de l'action syndicale de nos équipes, que ce soit en termes de revendicatif, dans notre fonctionnement interne ou dans nos actions en poursuivant la dynamique amorcée et en organisant une campagne interprofessionnelle pour la justice sociale et environnementale.

(R1) 4. Régressions des libertés, répressions et autoritarisme

(R1) 4 Amendement 100- Sud CT**Ajout :**

Régressions des libertés, répressions, **mise au pas de la jeunesse** et autoritarisme

Motivation : la mise au pas de la jeunesse va de pair avec l'autoritarisme.

(R1) 4 Amendement 101 - Sud Chimie**Ajout d'un nouveau paragraphe (R1) 4 et décalage des paragraphes suivants (R1-4 devient R1-5 etc...) :**

“(R1) 4. Pour la sauvegarde de l'enseignement

(R1) 4.1. Nous faisons le constat du recul organisé et structuré de l'enseignement national et donc de l'accès à la culture et à la connaissance générale, annihilant la connaissance propre pour construire leur esprit d'analyse et critique.

(R1) 4.2. Nous revendiquons tous les moyens nécessaires pour lutter contre l'analphabétisation des plus pauvres, assumée et organisée à la plus haute échelle de l'état pour mieux les contrôler. Nous revendiquons l'abrogation générale du SNU, qui fournit l'armée comme seule perspective aux élèves les plus pauvres.

(R1) 4.3. Nous revendiquons également tous les moyens nécessaires pour cesser la destruction de l'éducation nationale (statut professionnel des enseignants catastrophique, désorganisation et dénigrement permanents, formation du personnel inadaptée fermeture des IUFM...)”

(R1) 4.1 Les gouvernements successifs adoptent des attitudes de plus en plus répressives et liberticides contre la population, et les organisations soucieuses des libertés fondamentales au premier rang desquelles les syndicats de salarié-es. Sous Hollande déjà, la loi Renseignement et l'instauration de l'état d'urgence permanent ont rogné sur les libertés publiques et une bascule s'est opérée dans la répression du mouvement social, à partir des mobilisations contre la loi Travail, généralisant des pratiques déjà utilisées quotidiennement dans les quartiers populaires.

(R1) 4.1 Amendement 102 - Sud CT**Ajout**

Les gouvernements successifs adoptent des attitudes répressives et liberticides contre la population, et les organisations soucieuses des libertés fondamentales au

premier rang desquelles les syndicats de salarié-es. Sous Hollande déjà, la loi Renseignement a rogné sur les libertés publiques et un basculement s'est opéré dans la répression du mouvement social, à partir des mobilisations contre la loi Travail, généralisant des pratiques déjà utilisées quotidiennement dans **les territoires ultra marins**, les quartiers populaires, **dans les stades et contre les écologistes**.

Motivation :élargir le champ des cibles de la répression

(R1) 4.1.2 Amendement 103-Sud PTT

Ajout paragraphe :

La liberté syndicale est elle aussi attaquée ce qui explique en partie le taux réduit de syndiqué en France notamment dans les TPE. Nous revendiquons la mise en place de mesures assurant la protection des militant·es et le droit de s'adresser à l'ensemble des salarié-es de manière directe y compris pour ceux en télétravail.

Motivation : Les questions de liberté syndicale et de répression ne sont pas évoquée dans la réso, pourtant ce sont des sujets prégnants.

(R1) 4.2 Sous les deux mandats Macron, l'autoritarisme est devenu la règle pour faire taire les revendications de notre camp social. Le déploiement du Schéma national du maintien de l'ordre porte toujours atteinte à la liberté de manifester et à la liberté d'expression. Descendre dans la rue ou dans un champ, à la campagne peut conduire à des arrestations et des amendes arbitraires et exposer à des violences policières (pouvant aller jusqu'à la mort) qui restent impunies. Nous constatons un fichage massif de nos militant-es.

(R1) 4.2 Amendement 104 -Sud PTT

Ajout à la fin du paragraphe

Face à un pouvoir qui interdit les manifestations à tout va, la question de déclarer les **systematiquement les manifestations se pose**.

Motivation : Pour un manifestant c'est moins « risqué » de participer à un rassemblement non déposé plutôt qu'à une manif interdite. Idem pour les « organisateurs »

R1.4.2. Amendement 105 - Sud Industrie

Réécriture/ Rajout à la fin« Plus globalement, Solidaires se refuse de travailler avec des structures qui cautionneraient le Hamas au nom de la lutte contre la colonisation alors qu'il s'agit clairement d'un mouvement antisémite et terroriste»

Motivation : Il faut de la clarté et nommer les choses ; il n'est pas juste question de condamner les massacres du Hamas, mais bel et bien cette organisation, comme Solidaires le fait avec justesse concernant le gouvernement d'extrême-droite Israélien. Et il est urgent d'arrêter de travailler avec certaines organisations qui ne sont pas claires sur ces questions et viennent polluer cette lutte légitime.

(R1) 4.2 Amendement 106 - Sud Santé Sociaux

Ajouter « et exposer à des violences policières. » après « *arrestations arbitraires* ».

Motivation : les arrestations arbitraires ne sont qu'une partie des risques pris en descendant dans la rue.

(R1) 4-2 Amendement 107- Solidaires 93

Dernière phrase Réécriture

~~Descendre dans la rue peut conduire à des arrestations arbitraires.~~ **Lors des manifestations les arrestations se sont multipliées**

Motivation : préciser « arbitraires » laisse penser que certaines arrestations lors des manifestations seraient justifiées. Cela laisse penser à un constat plus qu'à une dénonciation.

(R1) 4.2.1 La liberté d'informer et d'être informé-e est clairement en net recul en France ces dernières années, à l'exemple de la loi sécurité globale ou les convocations de journalistes par les autorités judiciaires, avec des atteintes sans précédent aux journalistes et au secret des sources. Des membres des forces de l'ordre agressent ou menacent des journalistes en reportage, sans que ces agissements ne soient sanctionnés ou condamnés par leur hiérarchie. Ces entraves à la liberté de la presse sont inadmissibles dans une démocratie.

Quant aux observateurs et observatrices dans les manifestations, ils et elles sont toléré-es, souvent écarté-es et parfois maltraité-es par les forces de l'ordre, lors de charges violentes.

(R1) : du point 4.2.1 au point 5.5 : Amendement 108 - Solidaires 37

Ecriture inclusive et point médian :

3.5 : remplacer « du salarié » par « des salarié-es »

4.2.1 : remplacer « informé-e » par « informé-e », remplacer « observateurs », « tolérés » et « écartés » par « observateur-ices » et « toléré-es » et « écarté-es »

4.5 : remplacer « les opposants » et « visés » par « opposant-es » et « visé-es »

4.7 : remplacer « tou-te-s » par « tous-tes »

5.5 : remplacer « représentant-tes » et « militant-tes » par « représentant-es et militant-es »

(R1) 4.3 Les libertés de communiquer et même de se déplacer et d'occuper l'espace public sont elles aussi remises en cause, avec les attaques récurrentes contre la neutralité du net, le droit au chiffrement ainsi que les expérimentations sur la reconnaissance faciale et comportementale autorisées au prétexte des Jeux Olympiques et Paralympiques JOP 2024.

(R1) 4.4 Les libertés académiques sont également menacées. Les tutelles des travailleuses et travailleurs de la recherche et de l'enseignement supérieur vont même jusqu'à se retourner contre leurs agent-es, en les accusant d'"islamogauchisme" ou en voulant les soumettre à une ultra-concurrence.

(R1) 4.4 Amendement 109 - Sud Santé Sociaux

Suppression des 4.4 et 4.5 et **réécriture** comme suit :

(R1) 4.4 En France toujours, le gouvernement, avec la complicité de médias de masse aux ordres ou à la solde de l'extrême droite, ostracise les opposants au système capitaliste les qualifiant tour à tour d'islamogauchistes ou d'antisémites, de communautaristes, d'écoterroristes, de féminazi. Cette ostracisation systématique de ces opposants ouvre la voie à leur criminalisation

Motivation: Réécriture et réduction des 4.4 et 4.5 de façon à élargir le constat de l'ostracisation des opposant-es au-delà du monde universitaire.

(R1) 4.4 Amendement 110 - Sud Recherche

Reformulation

« ~~Les libertés académiques sont également menacées. Les tutelles des travailleuses et travailleurs de la recherche et de l'enseignement supérieur vont même jusqu'à se retourner contre leurs agent-es, en les accusant d'islamogauchisme ou en voulant les soumettre au darwinisme social. n'ont de cesse de menacer les libertés académiques, que ce soit :~~

- en orientant les ressources financières par le biais d'appels à projets,
- en hiérarchisant et en mettant en compétition le personnel de recherche,
- en instrumentalisant la recherche en appui des orientations politiques des gouvernements, quitte à occulter voire dénaturer les résultats qui déplaisent par exemple aux lobbies de l'agro-industrie ou de l'industrie chimique.
- en utilisant le prétexte sécuritaire, via le dispositif ZRR (zone à régime restrictif) pour s'opposer au recrutement de certaines personnes, dont des militant-e-s sans avoir à se justifier, et empêcher certaines publications de résultats..

Tout ceci a été illustré par les propos médiatisés de « darwinisme social » ou de menaces de sanctions vis-à-vis d'enseignant-es « islamo-gauchistes » dans les universités.

Motivation: la première formulation nous semblait un raccourci des attaques médiatisées à l'encontre de l'ESR pour arriver un peu trop vite à une conclusion qui du coup devient discutable. C'est important de parler de ces sujets, mais nous proposons d'élargir à d'autres exemples d'instrumentation à des fins politiques de la recherche.

(R1) 4.4 Bis : Pronote, le bac Blanquer, et le contrôle continu, sont par ailleurs des outils de fichage massif. Parcoursup est aussi un outil de discrimination scolaire des lycéen.ne.s qui s'engagent dans des luttes, bloquent leur établissement...

(R1) 4.5 En France toujours, l'Etat protège les intérêts financiers et économiques avec son bras armé que sont les forces de l'ordre et des médias dominants. Les opposant-

es au système capitaliste sont discrédité-es, y compris par le langage : “écoterroriste, féminazi, communautaristes, wokistes, islamo-gauchistes, etc, afin de les discrédibiliser.

(R1) 4.5- Amendement 111 - Solidaires 91

Ajout : « En France toujours, l'Etat protège les intérêts financiers et économiques **de la bourgeoisie** avec son bras armé que sont ave son bras armé que sont les forces de l'ordre [...]

Motivation : Il nous semble qu'il manque toujours un mot dans cette phrase. De qui sont les intérêts économiques dont on parle ? On pourrait mettre aussi « des capitalistes ».

(R1) 4.5 Amendement 112 - Sud Culture et Media

2eme phrase - Suppression

(R1) 4.5 [...] ~~Les opposant es au système capitaliste sont discrédité-es, y compris par le langage : “écoterroriste, féminazi, communautaristes, wokistes, islamo-gauchistes, etc, afin de les discrédibiliser~~

Motivation : pas très utile, n'apporte pas grand-chose dans la démonstration. On pourrait citer beaucoup d'autres attaques contre les oppositions, et de natures diverses. La rhétorique n'est qu'un aspect.

(R1) 4.5 Amendement 113 - Solidaires 93

Remplacement du § et ajout

~~En France toujours, le ministère de l'Intérieur protège les intérêts financiers et économiques avec la complicité des forces de l'ordre. Les opposants au système capitaliste sont visés par un ostracisme de langage : écoterroriste, féminazi, communautarisme, etc.~~ **Les opposant.es aux différents systèmes de domination se sont vu qualifié.es de nouveaux termes visant à les ostraciser et à discrédibiliser leurs luttes et leurs revendications.**

Motivation : il ne nous semble pas opportun de faire apparaître les insultes utilisées par les forces réactionnaires.

(R1) 4.6 Le gouvernement saisit et instrumentalise la menace terroriste ou tout fait

divers au service d'une dangereuse restriction des droits et des libertés. La liberté d'association est attaquée et mise en péril par la loi "séparatisme" et le contrat d'engagement républicain qu'elle impose aux associations et parfois aux syndicats. Sous couvert de "conforter les principes républicains", cette loi liberticide et aux relents racistes constitue une mise au pas des associations, privées de liberté d'expression, placées sous la menace constante de perdre leurs subventions, voire d'être dissoutes. L'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation de cette loi et continuera de se battre contre les dissolutions et tentatives de dissolutions des associations antiracistes, écologistes et antifascistes.

(R1) 4.6 Amendement 114 - Solidaires 91

Ajout : « L'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation de cette loi et continuera de se battre contre les dissolutions et tentatives de dissolutions des associations antiracistes, **internationalistes**, écologistes et antifascistes. »

Motivation : On pense par exemple à certains collectifs de soutien à la Palestine qui sont menacés de dissolution aujourd'hui, comme le réseau de soutien aux prisonnier·es palestinien·nes Samidoun.

(R1) 4.6 Amendement 115 - Sud Culture et Media

Phrase 3 - Suppression

(R1) 4.6 Le gouvernement saisit et instrumentalise la menace terroriste ou tout fait divers au service d'une dangereuse restriction des droits et des libertés. La liberté d'association est attaquée et mise en péril par la loi "séparatisme" et le contrat d'engagement républicain qu'elle impose aux associations et parfois aux syndicats. Sous couvert de "conforter les principes républicains", cette loi liberticide et **aux relents racistes** constitue une mise au pas des associations, privées de liberté d'expression, placées sous la menace constante de perdre leurs subventions, voire d'être dissoutes. L'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation de cette loi et continuera de se battre contre les dissolutions et tentatives de dissolutions des associations antiracistes, écologistes et antifascistes.

Motivation: pas cohérent avec positionnement dans la même résolution sur l'existence d'un racisme systémique et donc cette loi n'est pas ce qui subsiste des idées racistes (les relents), elle participe de ce qui produit les discriminations, les inégalités raciales.

(R. 1) 4. 6 Amendement 116 - Solidaires 81

Rajout à la fin du paragraphe

L'Union syndicale Solidaires combat et dénonce toutes les entraves qu'opposent, pour des raisons politiques, le gouvernement et les pouvoirs locaux aux actions d'associations, comme en subit Anticor, menacée de perdre son agrément, comme le subissent aussi des plannings familiaux, privés de locaux ou de subventions.

Motivation : Ne pas se limiter à la dissolution, nécessité de prendre en compte d'autres entraves aux actions des associations.

(R1) 4.6 Amendement 117 - Solidaires Sud Emploi

4ème phrase - rajout de anticolonialiste

Motivation : Par exemple plusieurs associations de défense de la Palestine sont régulièrement menacées de dissolution.

(R1) 4.6 Amendement 118 - Sud Asso Solidaires

3ème phrase - Ajout

Sous couvert de "conforter les principes républicains", cette loi liberticide et aux relents racistes et **islamophobes** constitue une mise au pas des associations, privées de liberté d'expression, placées sous la menace constante de perdre leurs subventions, voire d'être dissoutes

Motivation : les 1^{ères} personnes touchées par cette loi sont les personnes musulmanes

(R1) 4.6 Amendement 119 - Sud Santé Sociaux

Reformulation de la fin pour ajouter deux éléments ;
... continuera de se battre contre les dissolutions et tentatives de dissolutions des associations antiracistes, écologistes **et** antifascistes , **féministes et anti-corruption.**

Motivation : Inclusion des récentes attaques contre Anticor et menaces contre les associations féministes dans cet engagement à combattre les dissolutions

(R1) 4.6 Amendement 120 - Solidaires 93

deuxième phrase réécriture

~~cette loi liberticide et aux relents racistes~~ **raciste**

Motivation : **cette loi est fondamentalement raciste**

(R1) 4.6. Amendement 121- Solidaires Paris

Suppression

Le gouvernement saisit et instrumentalise la menace terroriste au service d'une dangereuse restriction des droits et des libertés. La liberté d'association est attaquée et mise en péril par la loi "séparatisme" et le contrat d'engagement républicain qu'elle impose aux associations et parfois aux syndicats. Sous couvert de "conforter les principes républicains", cette loi liberticide et ~~aux relents~~ racistes constitue une mise au pas des associations, privées de liberté d'expression, placées sous la menace constante de perdre leurs subventions, voire d'être dissoutes. L'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation de cette loi et continuera de se battre contre les dissolutions et tentatives de dissolutions des associations antiracistes, écologistes et antifascistes.

Motivation : Pas cohérent avec le positionnement dans la même résolution sur l'existence d'un racisme systémique et donc cette loi n'est pas ce qui subsiste des idées racistes (les relents), elle participe de ce qui produit les discriminations, les inégalités raciales.

(R1) 4.7 De même, l'Union syndicale Solidaires exige l'abrogation du Service National Universel, entreprise de mise au pas et d'embrigadement paramilitaire de la jeunesse. Nous combattons ce dispositif onéreux qui ne répond nullement aux attentes, inquiétudes, et aspirations de la jeunesse. Nous nous opposons fermement à sa généralisation notamment pour qu'il ne soit pas un des critères de ParcoursSup. Le Service National Universel s'inscrit dans un dangereux processus de militarisation de l'encadrement de la jeunesse et plus largement de la société. Nous revendiquons, pour la jeunesse, l'accès de tou-te-s à une formation émancipatrice. L'engagement de la jeunesse ce n'est pas le SNU, ce sont les nombreuses luttes sociales et écologiques qu'elle mène.

(R1) 4.7 Amendement 122- Sud Asso Solidaires

Ajout – phrase 4 et après

Nous revendiquons, pour la jeunesse, l'accès de tou-te-s à une formation émancipatrice et à **des espaces d'éducation populaire et de loisirs**.

Motivation: Il s'agit de ne pas limiter notre approche de la jeunesse uniquement par l'aspect formation et scolaire mais aussi aux temps et espaces et temps de loisirs et des démarches d'éducation populaire

(R1) 4.7 Amendement 123 - Sud Recherche

dernière phrase – la remplacer par :

Le nombre de jeunes militant-e-s engagé-e-s dans les luttes sociales et écologiques ne cesse d'augmenter.

Motivation : la « jeunesse » n'est pas une entité homogène ou uniforme.

(R1) 4.7 Amendement 124 - Solidaires 93

Ajout

Nous revendiquons, pour la jeunesse, l'accès de tou-te-s à une formation émancipatrice **et gratuite**

(R1) 4.7 Amendement 125 - Solidaires 93

Transformation de la dernière phrase en 4.8

4.8 La jeunesse est engagée dans de nombreuses luttes, sociales et écologiques, antiracistes, contre les violences policières. Elle a aussi lourdement subi la répression lors des mouvements lycéens mais également lors des révoltes des quartiers populaires à l'été 2023

Motivation : il est important de préciser les raisons qui ont conduit les jeunes à se mobiliser ces dernières années.

(R1) 4.8 nouveau

La répression antisyndicale a pris durant le mouvement des retraites une ampleur inédite. Cette répression va de pair avec une remise en cause du droit de grève. En plus d'être arrêté·es, blessé·es, mis·es en garde à vue et jugé·es, les militant·es syndicaux font de plus en plus l'objet de nombreuses procédures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

(R1) 5. Urgence contre l'extrême droite

(R1) 5.1 L'extrême droite a franchi un seuil dans sa banalisation : nombre de député·es du RN à l'assemblée et au Sénat, multiplication d'une parole « décomplexée » par leurs "intellectuel-le-s", leurs relais et les autres partis d'extrême droite, reprise de leurs idées par une partie de la sphère politique, des chaînes de télé ou les réseaux, une partie importante de la police qui ne s'en cache même pas. La multiplication des agressions, actes violents, expéditions punitives et manifestations autorisées de groupuscules d'extrême droite est également extrêmement préoccupante. A noter que tous ces agissements touchent de plus en plus directement les syndicats et leurs militant·es.

(R1) 5.1- Amendement 126 -Solidaires 91

Ajout : « reprise de leurs idées par une partie de la sphère politique, des chaînes de télé ou les réseaux, une partie importante de la police qui ne s'en cache même pas. **De plus en plus de medias sont détenus par l'extrême droite qui s'en sert comme outil de propagande.** »

Motivation : Il ya deux phénomènes : les medias dont l'extreme droite prend financièrement le contrôle (Groupe Canal, Europe 1 etc) et ceux qui reprennent

leurs idées par d'autres biais. Il est important de mentionner les deux. L'empire médiatique qu'est en train de construire le fasciste Bolloré est une vraie menace.

(R1) 5.1 Amendement 127 – Solidaires 14

Rajout :

L'extrême droite a franchi un seuil dans sa banalisation : nombre de député-es du RN/FN à l'assemblée, multiplication d'une parole « décomplexée » par leurs intellectuels, leurs relais et les autres partis d'extrême-droite, reprise de leurs idées par une partie de la sphère politique, des chaînes de télé ou les réseaux et une partie importante de la police qui ne s'en cache même pas. La multiplication des agressions, actes violents, expéditions punitives et manifestations autorisées de groupuscules d'extrême droite est également extrêmement préoccupante.

Motivation : C'est l'utilisation choisie par Visa et par la commission anti-fasciste de solidaires donc nous sommes surpris.e que l'amendement ne soit pas retenu.

(R1) 5.2 Ce gouvernement, notamment en méprisant un mouvement social massif contre la réforme des retraites, crédibilise le faux discours social affiché par le RN qui est pourtant profondément néolibéral et antisocial. Il favorise ainsi sa montée dans les urnes jusqu'à faire apparaître comme une dangereuse et réelle possibilité son arrivée au pouvoir. Pire, il a inscrit dans la loi ses revendications les plus abjectes telle la préférence nationale (la loi Asile et Immigration).

(R1).5.2 Amendement 128- Solidaires 38

Ajout

Nous sommes dans une période de fascisation. Ce gouvernement, notamment en méprisant un mouvement social massif contre la réforme des retraites, crédibilise le faux discours social affiché par le RN qui est pourtant profondément néolibéral et antisocial. Il favorise ainsi sa montée dans les urnes jusqu'à faire apparaître comme une dangereuse et réelle possibilité son arrivée au pouvoir. Pire, il a inscrit dans la loi ses revendications les plus abjectes telle la préférence nationale (la loi Asile et immigration).

Une fraction de la bourgeoisie française, à l'image de Bolloré, fait le choix d'amener au pouvoir l'extrême droite. Un bloc bourgeois se constitue autour d'un projet national autoritaire dans le cadre d'une crise majeure du capitalisme. C'est une vraie radicalisation de la classe dominante qui entend utiliser les organisations néofascistes pour revenir sur les acquis démocratiques et sociaux conquis par le mouvement ouvrier au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle.

En France la mission du RN et de Reconquête sera d'achever la « refondation sociale » qui a prévalu à la transformation du CNPF en MEDEF. C'est-à-dire en finir, en particulier, avec le « consensus » issu de la Résistance que constituait

la mise en place, partielle, du programme du CNR. Denis Kessler, idéologue du MEDEF, disait dans Challenge en 2007 : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !* ».

Le Pen et Zemmour au pouvoir, c'est la fin de la reconnaissance du fait syndical, la remise en cause généralisée du droit de grève et de manifestation, l'aboutissement du processus d'étatisation de la Sécurité sociale, le risque que nos syndicats soient interdits car « non républicains » etc. À l'intérieur de l'entreprise, c'est le renforcement des logiques corporatistes au sens pétainiste du terme. C'est-à-dire une collaboration obligatoire entre les directions et une représentation collective des salarié-e-s. Des syndicats d'entreprise qui auront peu de possibilités d'actions collectives ou juridiques. Pour une fraction de plus en plus importante de la bourgeoisie française, l'extrême droite doit permettre d'en finir avec les résistances permanentes qu'expriment les classes populaires et la jeunesse à l'ordre néolibéral (mouvements des retraites, Gilets jaunes, mouvements de banlieues etc.). Mais elle veut aussi empêcher la nécessaire rupture avec le mode de production capitaliste qu'impose le réchauffement climatique. C'est pourquoi les mouvements écologistes sont particulièrement réprimés.

(R1) 5.3 De par ses valeurs, Solidaires ne peut que s'opposer à l'extrême droite, à son racisme, sa haine de l'autre, son antisémitisme, son patriarcat, sa LGBTI+phobie, son islamophobie, ses idées nationalistes, autoritaires et répressives. Notre antifascisme n'est pas une posture morale. Nous considérons que l'extrême droite est un poison car elle divise notre classe sociale avec ses idées réactionnaires et cherche à détruire nos organisations et ceux qui les composent.

(R1).5.3 Amendement 129 - Sud Industrie

Suppression du terme islamophobie en mettant en lieu et place « tous les racismes y compris contre les musulmans » + rappeler notre engagement « contre tous les intégrismes religieux ».

Motivation: Le terme ne fait pas consensus (cf les débats déjà sur le sujet). Ne pas oublier de parler des intégrismes religieux quand nous parlons de l'extrême-droite, puisqu'il s'agit de la « tenaille identitaire ».

(R1) 5.3 Amendement 130 - Solidaires 33

Rajout « à la négro-phobie, ... » après islamophobie.

Paragraphe avec le rajout : « Parce qu'opposée au racisme systémique, à la haine

de l'autre, à l'antisémitisme, au patriarcat, à l'islamophobie, à la **négro-phobie**, ..., Solidaires ne peut que s'opposer à l'extrême droite et ses idées. »

Motivation : pour ouvrir la liste des discriminations portées par l'extrême-droite

(R1) 5.3 Amendement 131- Sud CT

Ajouts

Parce qu'opposée au racisme systémique, à la haine de l'autre, à l'antisémitisme, à **l'individualisme, aux théories de la résilience, au climatoscepticisme**, au patriarcat, à l'islamophobie, à la **LGBTQIphobie, au sexisme**, Solidaires ne peut que s'opposer à l'extrême droite **sous toutes ses formes (groupes violents, partis politiques, parents vigilants, écofascisme, Qanon...)** et ses idées

Motivation : ça va mieux en le disant et mise en cohérence avec les divers canaux

(R1) 5.3 Amendement 132 - Solidaires 93

Suppression et ajout

Parce qu'opposée au racisme systémique, à ~~la haine de l'autre~~ **la xénophobie**, à l'antisémitisme, au patriarcat, à l'islamophobie, Solidaires ne peut que s'opposer à l'extrême droite et ses idées.

Motivation: « **la haine de l'autre** » a une connotation antiracisme moral

(R1) 5.4 Notre antifascisme est radical dans le sens premier qui est de s'attaquer aux causes du mal plutôt qu'à ses seuls symptômes et lié profondément à notre action syndicale de terrain.

(R1) 5.4 Amendement 133 - Solidaires 37

Ajout paragraphe 5.4 et décale les suivants :

La loi asile et immigration défendue par Darmanin renforce encore cette extrême-droitisation des idées et la montée de l'extrême droite

Motivation : il manque la référence à la loi Darmanin.

(R1) 5.4 Amendement 134 - Sud Culture et Media

Ajout

(R1) 5.4 Notre antifascisme est **social et** radical (dans le sens premier qui est de s'attaquer aux causes du mal plutôt qu'à ses seuls symptômes) et lié profondément à notre action syndicale de terrain.

Motivation : Parce que partie prenante du mouvement social

(R1) 5.4. Amendement 135 - Solidaires Paris

Ajout

Notre antifascisme est **social** et radical (dans le sens premier qui est de s'attaquer aux causes du mal plutôt qu'à ses seuls symptômes) et lié profondément à notre action syndicale de terrain.

Motivation : lutte partie prenante du mouvement social.

(R1) 5.5 Nous réaffirmons notre opposition ferme à tout « dialogue » quel qu'il soit avec des représentant-es, militant-es de l'extrême droite, ou à agir à leurs côtés, y compris quand ils ou elles font semblant d'adhérer à nos combats sociaux. Aucune infiltration ou dérive en faveur de l'extrême droite n'est acceptable.

(R1) 5.5 Amendement 136 - Sud CT

Ajout

Nous réaffirmons notre opposition ferme à tout « dialogue » quel qu'il soit avec des représentant-es, militant-es de l'extrême droite, ou à agir à leurs côtés, y compris quand ils ou elles font semblant d'adhérer à nos combats sociaux. Aucune infiltration ou dérive en faveur de l'extrême droite **et de ses chevaux de Troie** ne sont acceptables.

Motivation : Mise en cohérence avec les amendements précédents.

(R1) 5.5 Amendement 137 - Sud Santé Sociaux

Remplacer « *notre opposition ferme à tout « dialogue » quel qu'il soit avec... »* par « notre opposition ferme à toute coopération quelle qu'elle soit avec... »

Motivation : Le dialogue fait aussi partie des outils du combat d'idées, de l'opposition et de la lutte, l'interdire en ces termes nous paraît contre-productif.

(R1) 5.6 Face aussi à la montée des extrêmes droites en Europe et dans le monde, l'urgence impose de bâtir une campagne Solidaires contre l'extrême droite et ses idées. Elle s'emploiera à :

(R1) 5.6 et suivants Amendement 138 - Sud CT

Ajouts et réécriture

Face aussi à la montée des extrêmes droites en Europe et dans le monde, l'urgence impose de bâtir une campagne Solidaires contre l'extrême droite **sous toutes ses formes** et ses idées. Elle s'emploiera à :

- **(R1) 5.6.1** partir de notre projet syndical et de nos luttes pour **convaincre les démontre** aux salarié-es que leur situation découle non des migrant-es, des étranger-es, des musulman-es, **des femmes** ou de la fraude sociale mais bien du système capitaliste et de ses conséquences sur nos vies.

- **(R1) 5.6.2** expliquer et réexpliquer le plus largement possible les dangers des idées d'extrême droite par :

► **(R1) 5.6.2.1** l'organisation de journées de débats, de formations, de communications régulières, du matériel, visuels de Solidaires **déclinés dans notre organisation et ses organes (ceci passe par un renforcement de la commission antifa et du GT antiraciste) et les liens entre les commissions de Solidaires.**

Motivation : il ne s'agit pas démontrer mais de convaincre . Sur 5.6.2.1 : inutile de préciser.

- **(R1) 5.6.1** partir de notre projet syndical et de nos luttes pour démontrer aux salarié-es que leur situation découle non des migrant-es, des étranger-es, des musulman-es, des juif-ves ou de la fraude sociale mais bien du système capitaliste et de ses conséquences sur nos vies.

(R1) 5.6.1.1 Amendement 139 - Solidaires Finances Publiques

Création d'un paragraphe

- protéger ses militant-es, ses locaux et ses manifestations

Motivation : Face à la montée de l'extrême droite, la protection des militant-es, des locaux et des manifestations est nécessaire.

(R1) 5.6.1 Amendement 140 - Solidaires 93

Suppression

partir de notre projet syndical et de nos luttes pour démontrer aux salarié-es que leur situation découle non des migrant-es, des étranger-es, des musulman-es ~~ou de la fraude sociale~~ mais bien du système capitaliste et de ses conséquences sur nos vies.

Motivation: on ne comprend bien quel lien il peut y avoir entre fraude sociale et étrangers, migrant.es...

- **(R1) 5.6.2** continuer à expliquer et le plus largement possible les dangers des idées d'extrême droite par :
 - **(R1) 5.6.2.1** l'organisation de journées de débats, de formations, de communications régulières, du matériel, visuels de Solidaires (ceci passe par un renforcement de la commission antifa et du GT antiraciste) et les liens entre les commissions de Solidaires.
 - **(R1) 5.6.2.2** le développement d'outils pour mesurer et lutter contre le racisme sur nos lieux de travail et au sein de nos syndicats.
 - **(R1) 5.6.2.3** en diffusant et s'appropriant les communiqués, matériels, formations de VISA et en s'impliquant dans cette association encore plus largement.
 - **[Débat 5.6.2.4 comment se préparer au risque de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir]**
 - **(R1) 5.6.2.4** L'urgence est aussi à redonner de la substance au cadre intersyndical contre l'extrême droite qui existait avec la CGT et la FSU et à réaliser son extension avec d'autres syndicats ou dans d'autres cadres collectifs (féministes, antiracistes, pour les libertés publiques...)

(R1) 5.6.2.4 Amendement 141 - Solidaires 91

Ajout en fin de paragraphe : «Nous devons construire, avec d'autres syndicats, l'idée d'un blocage total du pays en cas d'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite. Nous devons aussi définir en amont quelle serait notre réaction collective en cas de dissolution de notre union syndicale. »

Motivation : Cette proposition d'amendement est notre contribution au débat prévu à ce point : « comment se préparer au risque de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir ». Nous l'avions initialement posé pour la réso 3 mais avons réalisé qu'il était mal positionné. Nous le déplaçons donc ici.

Nous pensons qu'en cas d'arrivée au pouvoir du RN, il faut essayer de déclencher une grève générale comme font nos camarades en Argentine. Celle-ci doit se construire très en amont et son éventualité doit être présente dans toutes les têtes lors des prochaines élections. Nous pensons aussi qu'il faut acter une stratégie collective en cas de dissolution de l'Union (ou de certaines de ses composantes).

- **(R1) 5.6.2.5** Elle s'emploiera à combattre les discours d'ED et la naissance des collectifs d'usagers des services publics (ex : Maman Louves/ Contribuable en colère/Parents vigilants/ RéinfoCovid /

Vigilants voisins)

(R1) 5.6.2.5 Amendement 142 - Solidaires 14

Création d'un paragraphe :

Nous ne pouvons pas ignorer, pour en tirer les conséquences, l'atonie de l'extrême droite en période de forte mobilisation du mouvement ouvrier pour préserver et/ou conquérir des acquis sociaux essentiels.

Motivation : pointer cette atonie permet de mettre en difficulté l'extrême droite.

(R1) 5.6.2.5 Amendement 143 - Sud Culture et Media

Ajout

Renforcer notre combat contre l'extrême droite en participant activement aux mobilisations sur le terrain

Motivation: il ne suffit pas de former, de diffuser, expliquer, etc, il s'agit de porter les luttes sur le terrain

(R1) 5.6.2.5 Amendement 144 - Solidaires Paris

Ajout

Renforcer notre combat contre l'extrême droite en participant activement aux mobilisations sur le terrain.

Motivation: il ne suffit pas de former, de diffuser, il s'agit de porter les luttes sur le terrain.

(R1) 6. Les dangers de l'intelligence artificielle et des algorithmes

(R1) 6 Amendement 145 - Sud Asso Solidaires

Titre - Ajout

Les dangers **de l'utilisation** de l'intelligence artificielle et des algorithmes

Motivation : L'IA et les algorithmes ne sont pas dangereux par nature, se sont des outils. C'est l'utilisation qu'on en fait qui peut être dangereuse. La formulation initiale est propice aux raccourcis frôlant le complot courants à gauche. Il serait intéressant de définir ce que l'on entend par IA. Dans le suite des points l'IA semble faire le plus

souvent référence à des logiciels de travail qui n'ont rien à voir avec l'IA. Peut-être que de parler de l'informatisation du travail serait plus intéressant et inclusif.

[Débat 6.1 et suivants : définition de l'IA, ses enjeux et conséquences, commission ad hoc...]

(R1) 6.1 Sans définition académique qui fasse consensus, l'intelligence artificielle (IA) est décrite comme une discipline qui réunit science et technique afin de faire imiter par une machine les capacités cognitives humaines. Ces dernières années l'IA et plus largement les outils de science des données se sont très rapidement développés dans tous les domaines, le travail ne faisant pas exception.

(R1) 6.1 Amendement 146 - Sud Culture et Media

Ajout

Sans définition académique qui fasse consensus, l'intelligence artificielle (IA) est décrite comme une discipline qui réunit science et technique afin de faire imiter par une machine les capacités cognitives humaines. Ces dernières années l'IA et plus largement les outils de science des données se sont très rapidement développés dans tous les domaines, le travail ne faisant pas exception. **A défaut de terme approprié, nous utiliserons celui d'intelligence artificielle dans les résolutions qui suivent, dans une perspective d'identifier un terme plus adapté.**

Motivation: Il nous faut nous réapproprier les termes employés, car il ne s'agit pas à proprement parler d'intelligence. (ex : algorithme automatique ?)

(R1) 6.2 L'IA est souvent présentée comme une avancée technologique ayant des conséquences positives (médecine...), cependant, dans les milieux professionnels, l'introduction de l'IA est davantage source de transformations de nos métiers sans que les travailleurs et travailleuses n'y soient jamais associé·es conduisant à une perte de sens du travail et à de nombreux licenciements.

(R1) 6.2 Amendement 147 - Sud PTT

ajouter à la fin du paragraphe

Elle reste à ce jour avant tout perçue comme un enjeu de développement majeur pour les multinationales.

Motivation: Il faut rappeler le contexte dans lequel se développe les IA.

(R1) 6.2 Amendement 148 - Sud Culture et Media

Suppression

~~(R1) 6.2 L'IA est souvent présentée comme une avancée technologique ayant des conséquences positives (médecine...), cependant, dans les milieux professionnels, l'introduction de l'IA est davantage source de transformations de nos métiers sans que les travailleurs et travailleuses n'y soient jamais associé·es conduisant à une perte de travail et à de nombreux licenciements.~~

Motivation : Si on veut citer des exemples de conséquences positives il faut alors plus développer et pas forcément d'accord avec cette entame qui pose l'IA comme quelque chose qui ferait peu débat. Cela ne nous semble pas une évidence. Plus simple de supprimer ce passage.

(R1) 6.2. Amendement 149- Solidaires Paris

Suppression

~~L'IA est souvent présentée comme une avancée technologique ayant des conséquences positives (médecine...), cependant, Dans les milieux professionnels, l'introduction de l'IA est davantage source de transformations de nos métiers sans que les travailleurs et travailleuses n'y soient jamais associé·es.~~

Motivation : Si on veut citer des exemples de conséquences positives il faut alors développer et pas forcément d'accord avec cette entame qui pose l'IA comme quelque chose qui ferait peu débat. Cela ne nous semble pas une évidence. Plus simple de supprimer le passage.

(R1) 6.3 Si la suppression des emplois au profit des machines est souvent mise en avant, nous constatons dans nos milieux professionnels, que le travail est aussi déplacé avec la mise en place de nouvelles chaînes de travail où les pays « du nord » subissent des suppressions de postes et voient se restructurer un certain nombre de gestes métiers, quand les pays « du sud » font travailler une main d'œuvre sous-payée, via des plate-formes, sous contrats à la tâche pour entraîner « nos » algorithmes, annoter, et corriger nos données.

(R1) 6.3 Amendement 150 - Sud Asso Solidaires

Ajout – Fin de paragraphe

Nous réaffirmons que l'usage éventuel de nouvelles techniques telles que l'intelligence artificielle, ne doit pas être synonyme de destruction d'emplois au profit du capital mais d'une réduction du temps de travail sans perte de salaire, au bénéfice de toutes et tous

Motivation : Permet de souligner l'un des problèmes (pas le seul) qui tient au fait

que les gains de productivité se font au service du capital et pas du travail dans notre économie capitaliste. Permet de rappeler notre revendicatif classique vis à vis du fait que d'éventuels gains de productivité, s'il sont souhaités par les travailleurs, soit en leur bénéfice et pas à ceux du capitalisme en le mettant en lien avec l'IA.

(R1) 6.3 Amendement 151 - Sud Culture et Media

Suppression

Si la suppression des emplois au profit des machines est souvent mise en avant, nous constatons dans nos milieux professionnels, que le travail est aussi déplacé avec la mise en place de nouvelles chaînes de travail où les pays « du nord » subissent des suppressions de postes et voient se restructurer un certain nombre de gestes métiers, quand les pays « du sud » font travailler une main d'œuvre sous-payée, via des plateformes, sous contrats à la tâche pour entraîner « nos » algorithmes, annoter, et corriger nos données.

Motivation : ne sait pas ce que cela signifie vraiment : le geste métier et du coup on ne voit pas vraiment ce que l'on essaie de dire ici

(R1) 6.3. Amendement 152 - Solidaires Paris

Suppression

Si la suppression des emplois au profit des machines est souvent mise en avant, nous constatons dans nos milieux professionnels, que le travail est aussi déplacé avec la mise en place de nouvelles chaînes de travail où les pays « du nord » absorbent les suppressions de postes et voient se restructurer un certain nombre de gestes métiers, quand les pays « du sud » font travailler une main d'œuvre sous-payée, via des plate-formes, sous contrats à la tâche pour entraîner « nos » algorithmes, annoter, et corriger nos données.

Motivation : Pas vraiment compréhensible « le geste métier », donc on ne voit pas la but de cette partie.

(R1) 6.4 Au-delà de cette reconfiguration internationale, l'utilisation de l'IA impacte nos missions, nos métiers et nos conditions de travail. Nous observons ainsi dans plusieurs secteurs : perte d'autonomie, flicage, biais sexistes, LGBTphobes et racistes et régression des libertés, diminution des savoirs et des technicités, le recours à plus de quantitatif et moins de qualitatif. La dépendance à l'outil informatique s'accroît mais aussi de manière générale l'analyse et l'instrumentalisation des données personnelles dont disposent les services et les acteurs privés mais aussi leur vol.

(R1) 6.4 Amendement 153 - Solidaires Sud Emploi

Rajout d'un paragraphe « De manière plus large, ce sont les chômeurs et les précaires qui subiront les conséquences désastreuses d'outils et d'application générés par l'IA, dont la place est grandissante dans le contrôle et le flicage informatique pour l'octroi des prestations sociales. Pour des questions d'économie, l'IA prend la place de l'humain dans la relation entre services publics et les usagers, méprisant ainsi les besoins des personnes exclues du marché du travail.

Motivation : insister sur l'utilisation des algorithmes pour plus de contrôles, de flicage et de sanctions + éloignement de relations humaines (applications)

(R1) 6.4 Amendement 154 - Sud Recherche

Ajout

Au-delà de cette reconfiguration internationale, l'utilisation de l'IA impacte nos missions, nos métiers et nos conditions de travail. **Elle peut aussi être utilisée dans des outils répressifs puissants.** Nous observons ainsi [,..]

Motivation : les dangers et répercussions ne se limitent pas à notre activité professionnelle

Trouver en commission une manière d'intégrer la question de la vie et du flicage général par exemple, au-delà de celle du monde du travail reformulation en proposant « L'utilisation de l'IA impacte **nos vies dans toutes leurs dimensions privées et publiques, et, au travail**, nos missions, nos métiers... »

(R1) 6.4.1 Par son fonctionnement et l'utilisation de nombreuses données souvent collectées sans accord formel des usager-e-s pour son apprentissage, l'IA entraîne une standardisation des comportements qui rend difficile toute expression de singularité, de ce qui sort de la norme. Par ailleurs, alors que l'IA continue de générer un certain nombre d'erreurs, le travail, loin d'être allégé, nécessite souvent l'intervention du ou de la travailleuse.

(R1) 6.4.1 Amendement 155 - Sud PTT

Ajout Par son fonctionnement et l'utilisation de nombreuses données pour produire des probabilités, l'IA entraîne une standardisation des comportements qui rend difficile toute expression de singularité, de ce qui sort de la norme. Par ailleurs, alors que l'IA continue de générer un certain nombre d'erreurs, le travail, loin d'être allégé, nécessite souvent l'intervention du ou de la travailleuse. **Son utilisation pour "l'accompagnement managérial", notamment dans les centres d'appel avec**

l'analyse sémantique des conversations par un robot doit être systématiquement dénoncée et éliminée. Motivation : X

(R1) 6.4.1. Amendement 156 - Solidaires Paris

Suppression

~~Par son fonctionnement et l'utilisation de nombreuses données pour produire des probabilités, l'IA entraîne une standardisation des comportements qui rend difficile toute expression de singularité, de ce qui sort de la norme. Par ailleurs, Alors que l'IA continue de générer un certain nombre d'erreurs, le travail, loin d'être allégé, nécessite souvent l'intervention du ou de la travailleuse.~~

Motivation: trop flou, ne permet pas de clarifier et faire avancer l'analyse sur le sujet.

(R1) 6.4.2 La plupart de ces changements dans nos milieux professionnels ont lieu , comme cela a été le cas de la mécanisation puis de la numérisation, dans la plus grande opacité et souvent sans associer les représentants et représentantes du personnel. Déjà, ces reconfigurations du monde du travail conduisent à des luttes, comme dans l'industrie du cinéma aux États-Unis où une grève historique de plusieurs mois en 2023 a fini par l'emporter.

(R1) 6.5 D'un point de vue écologique, les outils de data-science posent aussi problème : des chercheurs ont récemment fait des calculs : l'entraînement d'une intelligence artificielle avec un grand nombre de données génère autant d'émissions de CO2 que 5 voitures durant tout le cycle de leur vie !

(R1) 6.5 Amendement 157 - Sud Asso Solidaires

Ajout et suppression -

~~D'un point de vue écologique, les outils de data-science posent aussi problème : des chercheurs ont récemment fait des calculs : l'entraînement d'une intelligence artificielle avec un grand nombre de données génère autant d'émissions de CO2 que 5 voitures durant tout le cycle de leur vie !~~ **d'un point de vue écologique, les outils de data-science posent également un problème profond de soutenabilité environnementale et énergétique.**

Motivation : l'exemple donné à la base est peu interprétable.

(R1) 6.5 Amendement 158 - Sud Culture et Media

Réécriture

D'un point de vue écologique, les outils de data-science posent aussi problème : ~~des chercheurs ont récemment fait des calculs : l'entraînement d'une intelligence artificielle avec un grand nombre de données génère autant d'émissions de CO2 que 5 voitures durant tout le cycle de leur vie !~~ **D'un point de vue écologique, les outils de data-sciences posent aussi des problèmes d'exploitation d'un grand nombre de données qui génèrent des émissions de CO2.**

Motivation: « des chercheurs ont récemment fait des calculs » argument d'autorité non démonstratif ; « l'entraînement d'une IA... » mal formulé, ce n'est pas l'entraînement qui génère + l'exemple utilisé n'est pas pertinent, n'a pas de sens pour beaucoup de gens

(R1) 6.5 Amendement 159 - Sud Recherche

1ère phrase – suppression et ajout

D'un point de vue écologique, ~~les outils de data-science posent aussi problème~~ **l'utilisation de l'IA a des répercussions sur l'environnement non négligeables, en termes d'émissions de CO2 notamment.**

Motivation : il existe beaucoup d'outils de « science des données » très « économes ». Il ne nous semble donc pas utile de généraliser ici.

(R1) 6.5 Amendement 160 - Sud Recherche

Reformulation

D'un point de vue écologique, l'utilisation de l'IA a des répercussions sur l'environnement non négligeables, en termes d'émissions de CO2 notamment. ~~des chercheurs ont récemment fait des calculs : l'entraînement d'une intelligence artificielle avec un grand nombre de données génère autant d'émissions de CO2 que 5 voitures durant tout le cycle de leur vie !~~ Ces impacts doivent également être pris en compte pour une analyse globale des effets de l'IA **en regard de l'usage qui en est attendu.**

Motivation : des études scientifiques¹ pointent une très grande disparité du « coût carbone » d'un modèle d'IA à un autre, avec des variations supérieures à un facteur

¹Par exemple Strubell, Emma, et al. « Energy and Policy Considerations for Deep Learning in NLP ». *ArXiv:1906.02243 [Cs]*, juin 2019, <http://arxiv.org/abs/1906.02243>.] évaluait les émissions liées à l'entraînement des modèles comme variant de 18kg à 284T équivalent CO2 !

1000 pour un même domaine. L'exemple donné n'a donc guère de sens si on ne précise pas le contexte dans lequel il a été obtenu. Pour autant, et quand bien même des progrès en la matière laissent espérer des gains importants, il est irresponsable d'envisager des solutions d'I.A. sans mettre en balance ces aspects avec l'usage qui en est attendu.

(R1) 6.5. Amendement 161 - Solidaires Paris

Réécriture

D'un point de vue écologique, les outils de data-science posent aussi problème : ~~des chercheurs ont récemment fait des calculs : l'entraînement d'une intelligence artificielle avec un grand nombre de données génère autant d'émissions de CO2 que 5 voitures durant tout le cycle de leur vie !~~ D'un point de vue écologique, les outils de data-sciences posent aussi des problèmes d'exploitation d'un grand nombre de données qui génèrent des émissions de CO2.

Motivation : Argument d'autorité non démonstratif, ce n'est pas l'entraînement qui génèrent et l'exemple utilisé n'est pas pertinent.

(R1) 6.6 L'union syndicale Solidaires a démarré ses travaux sur l'intelligence artificielle notamment par Deux journées de formations et de débats sur ces questions en 2023. Elles ont permis de dégager les axes suivants :

(R1) 6.6.1 L'IA bouleverse nos vies professionnelles et personnelles, modifie les prérogatives et l'indépendance des travailleurs et des travailleuses dans l'exercice des métiers et des missions. Face à cela l'Union syndicale Solidaires lancera un travail d'information et de formation pour alerter d'abord et ensuite donner des clefs sur la façon d'agir syndicalement pour limiter ses effets délétères et sur la façon de se réapproprier le sens donné au travail.

(R1) 6.6.1 Amendement 162 - Sud Culture et Media

Ajout et réécriture

L'IA bouleverse nos vies professionnelles et personnelles, modifie les prérogatives et l'indépendance des travailleurs et des travailleuses dans l'exercice des métiers et des missions. Face à cela l'Union syndicale Solidaires lancera un travail d'information et de formation, pour alerter d'abord et ensuite donner des clefs sur la façon d'agir syndicalement pour ~~limiter~~ **contrer** ses effets délétères et sur la façon de se réapproprier le sens donné au travail.

Motivation : Dans une perspective de lutte, limiter c'est déjà accepter de composer avec.

(R1) 6.6.2 Notre Union syndicale intégrera dans son revendicatif écologique ces enjeux face à l'urgence climatique.

(R1) 6.7 Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur le télétravail.

(R1) 6.7 Amendement 163 - Sud PTT

Ajout

Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur le télétravail. **Nous ferons aussi l'effort de déconstruire les discours « techno-solutionnistes ». Les grands gourous de l'IA mêlent transhumanisme, eugénisme et darwinisme social. Nous rappellerons que l'IA doit se cantonner à être un outil technologique au service des humains et non un totem pour guider nos choix et nos comportements. Car, derrière l'IA, les mêmes intérêts capitalistes œuvrent pour une logique de profit, d'exploitation du travail, de reproduction de classes sociales bourgeoises.**

Motivation : Il faut préciser qu'il sera nécessaire de déconstruire le discours ambiant sur l'IA et ses « intérêts ».

(R1) 6.7 Amendement 164 - Sud CT

Ajouts :

Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et compléteront nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur **la dématérialisation, la numérisation ou encore** le télétravail.

Motivation : ces sujets sont complémentaires

(R1) 6.7 Amendement 165 - Sud Culture et Media

Ajout

Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur le télétravail. **Afin de poursuivre ce travail de façon pérenne et d'approfondir les enjeux liés à l'IA, le groupe de travail actuel propose la création d'une commission spécifique « Technologie, travail et société ». Cette commission travaillera sur les nouvelles technologies dont l'IA n'est que la partie actuellement la plus visible. La pluralité nécessaire des approches (travail, santé, écologie, racisme, sexisme, validisme, juridique, sécuritaire, institutionnel...) impliquera une liaison continue avec les commissions dédiées spécifiquement à ces sujets.**

Motivation : Le groupe de travail sur l'intelligence artificielle, initié par des camarades de Solidaires Finances Publiques, au sein de la Commission Conditions de travail de Solidaires, s'est constitué en vue d'organiser deux journées de réflexions et de débats qui ont eu lieu les 19 et 20 décembre 2023. L'affluence et les débats qui se sont déroulés lors de ces journées font ressortir à la fois un réel intérêt pour la question, une inquiétude certaine et une demande de la part des participant·e·s d'une information accrue sur la technologie et ses répercussions sur le travail et la société dans la perspective d'élaborer des positionnements revendicatifs et les outils syndicaux pour les porter. Il nous semble par conséquent nécessaire de poursuivre et d'approfondir ce travail au sein d'une commission pérenne dédiée spécifiquement au sujet plus général des nouvelles technologies. Si la question n'est pas nouvelle pour Solidaires, son étude nous paraît insuffisamment investie à l'heure où l'usage des nouvelles technologies devient exponentiel et où le discours idéologique qui l'accompagne s'intensifie. La concurrence mondiale pour le leadership numérique, tant des sociétés privées que des gouvernements, produit une rhétorique du progrès et de l'innovation qui se heurte aux principes de précaution et de régulation, et tient à l'écart les populations comme les organisations syndicales des choix de société. Il est indispensable que le déploiement de ces nouvelles technologies s'accompagne de débats démocratiques qui puissent permettre des choix éclairés. Nous plaçant résolument dans le champ technocritique, nous revendiquons la nécessité de nous doter d'un outil interprofessionnel afin de sonder les impacts et les conséquences du développement de ces nouveaux outils numériques dans les différents secteurs et selon différentes approches. La nature totalisante de la technique conduira à travailler nécessairement avec les autres commissions de Solidaires et occasionnellement avec des organisations et collectifs extérieurs. Les retours des journées de décembre appellent à l'élaboration de formations, notamment sur le RGPD, et à des réunions d'information et d'échange. Enfin, l'actualité inquiétante d'Onclusive, dont la section de Solidaires informatique et les salarié·e·s se mobilisent dans le cadre d'un PSE lié à l'usage de l'IA, nous montre l'urgence de nous renforcer pour construire une riposte. A ces fins, nous proposons la création d'une commission de Solidaires « Technologie, travail & Société » lors du prochain congrès de Solidaires en 2024.

(R1) 6.7 Amendement 166 - Solidaires Informatique

Ajout

Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur le télétravail. **Afin de poursuivre ce travail de façon pérenne et d'approfondir les enjeux liés à l'IA, le groupe de travail actuel propose la création d'une commission spécifique « Technologie, travail et société ». Cette commission travaillera sur les nouvelles technologies dont l'IA n'est que la partie actuellement la plus visible. La pluralité nécessaire des approches (travail, santé, écologie, racisme, sexisme, validisme, juridique, sécuritaire, institutionnel...) impliquera une liaison continue avec les commissions dédiées spécifiquement à ces sujets.**

Motif : <https://cloud.solidairesfinancespubliques.org/index.php/s/FYDGoXeMmpRG5nH>

Le groupe de travail sur l'intelligence artificielle, initié par des camarades de Solidaires Finances Publiques, au sein de la Commission Conditions de travail de Solidaires, s'est constitué en vue d'organiser deux journées de réflexions et de débats qui ont eues lieu les 19 et 20 décembre 2023. L'affluence et les débats qui se sont déroulés lors de ces journées font ressortir à la fois un réel intérêt pour la question, une inquiétude certaine et une demande de la part des participant-es d'une information accrue sur la technologie et ses répercussions sur le travail et la société dans la perspective d'élaborer des positionnements revendicatifs et les outils syndicaux pour les porter. Il nous semble par conséquent nécessaire de poursuivre et d'approfondir ce travail au sein d'une commission pérenne dédiée spécifiquement au sujet plus général des nouvelles technologies. Si la question n'est pas nouvelle pour Solidaires, son étude nous paraît insuffisamment investie à l'heure où l'usage des nouvelles technologies devient exponentiel et où le discours idéologique qui l'accompagne s'intensifie. La concurrence mondiale pour le leadership numérique, tant des sociétés privées que des gouvernements, produit une rhétorique du progrès et de l'innovation qui se heurte aux principes de précaution et de régulation, et tient à l'écart les populations comme les organisations syndicales des choix de société. Il est indispensable que le déploiement de ces nouvelles technologies s'accompagne de débats démocratiques qui puissent permettre des choix éclairés. Nous plaçant résolument dans le champ technocritique, nous revendiquons la nécessité de nous doter d'un outil interprofessionnel afin de sonder les impacts et les conséquences du développement de ces nouveaux outils numériques dans les différents secteurs et selon différentes approches. La nature totalisante de la technique conduira à travailler nécessairement avec les autres commissions de Solidaires et occasionnellement avec des organisations et collectifs extérieurs. Les retours des journées de décembre appellent à l'élaboration de formations, notamment sur le RGPD, et à des réunions d'information et d'échange pour outiller les militant.es. Enfin, l'actualité inquiétante d'Onclusive, dont la section de Solidaires informatique et les salarié-es se mobilisent dans le cadre d'un PSE lié à l'usage de l'IA, nous montre l'urgence de nous renforcer pour construire une riposte. A ces fins, nous proposons la création d'une commission de Solidaires « Technologie, travail & Société » lors du prochain congrès de Solidaires en 2024.

[Note à la commission congrès : cet amendement est normalement identique à celui de Culture et Finances publiques, néanmoins s'ils venaient à diverger par manque de coordination entre nous, précisons que nous tenons au terme "validisme" qui correspond à une valeur de Solidaires]

(R1) 6.7 Amendement 167 - Solidaires Informatique

Modification

Ces revendications seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h **28h sur 4 jours** ou celles sur le télétravail.

Motivation: seules les 28h sur 4 jours ont un vrai impact pour la santé des travailleuses. L'USS doit donc modifier nos positions en ce sens. Sources (en anglais) :

- <https://autonomy.work/wp-content/uploads/2023/02/The-results-are-in-The-UKs-four-day-week-pilot.pdf>
- <https://bmjopen.bmj.com/content/12/4/e051131.long>
- <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0927537118300605>

(R1) 6.7. Amendement 168 - Solidaires Paris

Réécriture

Ces revendications axes seront travaillées en lien avec la commission conditions de travail, et nos revendications qui restent centrales comme les 32h ou celles sur le télétravail.

Motivation : cohérence avec l'amendement 32.

(R1) 6.8 Nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'au vu des changements engendrés par la mise en place de l'IA dans nos professions, la consultation des travailleurs, travailleuses et organisations syndicales est indispensable.

(R1) 6.9 Enfin, au-delà du monde du travail, les dérives observées sur les systèmes de surveillance faisant appel aux intelligences artificielles nous inquiètent quant à nos libertés publiques fondamentales. Nous rappelons aussi que Solidaires rejette le principe de solutionnisme technologique : la solution aux crises engendrées par le capitalisme, et notamment au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, est politique, avant d'être technique.

(R1) 6.9 Amendement 169 - Solidaires 14

Ajout : Ajouter après ce paragraphe un (R1) 6.9.1

(R1) 6.9.1 L'utilisation de l'IA s'étend aux réponses apportées par les services publics. On déplore la qualité des réponses apportées qui ne sont pas toujours adaptées à la situation de l'utilisateur. L'accessibilité à ces services est compromise par l'IA

Motivation : Précision sur des conséquences de l'IA sur les services publics

(R1) 6.10 Amendement 170 – Solidaires 37**Ajout du point 6.10 :**

« Solidaires s'engage à ne pas utiliser d'images et de textes générées par IA, afin de protéger le travail des artistes, mais aussi parce que les algorithmes reproduisent les biais de la société bourgeoise capitaliste (sexisme, racisme, jeunisme, validisme). »

Motivation : en cohérence avec les points précédents et position claire et action concrète.

(R1) 6.10 Amendement 171 – Solidaires 14**Création un nouveau paragraphe**

Ayons toutefois la certitude, toutes choses restant égales, que l'I.A en économie de marché, desservira les intérêts des salarié-es et populations pour être mise aux services

des impératifs de rentabilité du capital, de retour sur investissement et donc d'enrichissement de la classe dominante !

Motivation : il est bon de rappeler les objectifs du capital

(R1) 7. Pour les services publics

La population doit pouvoir avoir accès à autre chose que des ersatz de services. Les maisons France-service ne sont pas à la hauteur de ce à quoi la population devrait avoir accès partout sur le territoire, avec des agent-es publics formé-es. Les maisons France-service dégradent la qualité du service public et entérinent les inégalités territoriales.. On voit aussi dans certains territoires l'ouverture d'une Maison France Services qui sert de justification à l'accélération de la fermeture d'un véritable service public présent antérieurement.

(R1) 7 Amendement 172 - Solidaires 37

Ajout introduction au point 7 : Solidaires réaffirme son opposition à toute marchandisation des services publics. Les services publics, étant au cœur du lien humain et dans l'accompagnement des personnes, ne peuvent ni ne doivent être soumis à l'idéologie du tout quantifiable, tout mesurable, à une idéologie de la performance et de la rentabilité.

Motivation : notion importante à réaffirmer.

(R1) 7. Amendement 173 - Solidaires Sud Emploi

Rajout à la fin du paragraphe "La population doit pouvoir avoir accès à autre chose que des ersatz de services. Les maisons France-service ne sont pas à la hauteur de ce à quoi la population devrait avoir accès partout sur le territoire, avec des agent-es publics formé-es. Les maisons France-service dégradent la qualité du service public et entérinent les inégalités territoriales.. On voit aussi dans certains territoires l'ouverture d'une Maison France Services qui sert de justification à l'accélération de la fermeture d'un véritable service public présent antérieurement.

Motivation : ajout fait principalement avec un extrait d'une communication de Solidaires Fonction Publique de septembre 2023.

(R1) 7. Amendement 174 - Solidaires Ariège

Ajout à la fin du paragraphe

La population doit pouvoir avoir accès à un accueil physique et non pas à des ersatz de services public. Les maisons France-service ne sont pas à la hauteur de ce à quoi la population devrait avoir accès partout sur le territoire, avec des agent-es publics formé-es. Les maisons France-service dégradent la qualité du service public et entérinent les inégalités territoriales. On voit aussi dans certains territoires l'ouverture d'une Maison France Services qui sert de justification à l'accélération de la fermeture d'un véritable service public présent antérieurement.

Motivation ajout principalement extrait d'une communication de Solidaires Fonction Publique de septembre 2023

(R1) 7.1 Fermetures de maternités ou des services des urgences plusieurs nuits par semaine, désertification médicale faisant courir des risques vitaux à la population, milliers de classes sans enseignant-es laissant élèves et familles dans le désarroi, groupes systématiquement en sureffectifs lors des temps d'animation et de loisirs empêchant toute ambition éducative, abandon des accueils de proximité des populations dans les territoires, pertes d'emplois massives dans les services publics financiers ne leur permettant pas d'assurer leurs missions de contrôle et de lutte contre la fraude : toutes ces situations sont désormais quasi quotidiennes pour une grande partie de la population, qu'elle vive dans les quartiers populaires, dans des zones plus éloignées des centres villes ou dans les zones rurales. Cette situation atteint aussi certains centres-villes notamment pour les personnes les plus précaires.

(R1) 7.1 Amendement 175 - Sud CT

Ajout

Gestion de l'eau, Fermetures de maternités ou des services des urgences plusieurs nuits par semaine, désertification médicale faisant courir des risques vitaux à la population, milliers de classes sans enseignant-es laissant élèves et familles dans le désarroi : toutes ces situations sont désormais quasi quotidiennes pour une grande partie de la population, qu'elle vive dans les quartiers populaires, dans des zones plus éloignées des centres villes ou dans les zones rurales

Motivation :cf situation des Antilles, Mayotte, Mégabassines...

(R1) 7.2 Les services publics sont lentement démantelés, les laissant démunis tant en moyens matériels que de personnels, sacrifiés sous prétexte de l'austérité et de leur coût . Les services publics sont une richesse pour la population et non un "coût". Leur financement peut être assuré par une réforme fiscale telle que l'Union la propose et par le renforcement des services publics chargés de gérer les recettes publiques et de combattre la fraude fiscale et les différentes formes de délinquance financière.

Au-delà des conséquences pour la population, ce sont les conditions de travail de l'ensemble des agent-es publics qui sont également de plus en plus-catastrophiques et qui provoquent perte de sens, démotivation et démissions.

Nous nous inquiétons de la volonté du gouvernement de regrouper, voire fusionner, les différentes entités de l'audiovisuel public. La priorité est au contraire de garantir l'indépendance et l'autonomie de ces différentes sociétés et de leurs rédactions. Cette indépendance passe par un financement pérenne.

(R1) 7.2 Amendement 176 - Sud CT

Réécriture et ajouts

Les services publics sont ~~lentement méticuleusement/systématiquement~~ démantelés, les laissant démunis tant en moyens matériels que de personnels, sacrifiés sous l'excuse de l'austérité et de leur supposé sur-coût. Au-delà des conséquences **catastrophiques** pour la population **et les territoires**, ce sont les conditions de travail de l'ensemble des agent-es publics qui sont également de plus en plus difficiles.

Motivation :précision d'intention **Ajout**: de la notion de territoire

(R1) 7.2 bis Amendement 177 - Sud Santé Sociaux

Ajouter un paragraphe

(R1) 7.2 bis Pour les agent-es du public comme pour les travailleurs-ses du privé, la souffrance psychique liée au travail sous toutes ses formes (burn-out, épuisement professionnel, takotsubo ...) doit être reconnue comme accident de travail et maladie professionnelle.

Motivation : Le burn out est une conséquence directe de la dégradation des conditions de travail décrite au 7.2

(R1) 7.3 Dans la continuité de la logique libérale, les services publics considérés comme rentables sont eux offerts au secteur privé. Seuls les services considérés comme non rentables sont laissés au secteur public ou sous-traités au secteur associatif créant encore plus d'inégalités et creusant encore les difficultés de financement.

(R1) 7.4 Pourtant, les services publics devraient être une priorité. Ils sont un facteur de réduction des inégalités sociales et indispensables à la bifurcation écologique. Après les gilets jaunes, les révoltes des quartiers populaires de l'été 2023 ou la crise de l'eau à Mayotte ont entre autres montré à quel point l'absence de services publics, y compris vitaux, nourrit le sentiment d'abandon et de déclassement d'une partie de la population, souvent la plus discriminée et défavorisée.

(R1) 7.4 Amendement 178 - Sud Asso Solidaires

3ème phrase - Suppression

~~Après les gilets jaunes, les révoltes des quartiers populaires de l'été 2023 ont entre autres montré à quel point l'~~ L'absence de services publics, y compris vitaux, nourrit le sentiment d'abandon et de déclassement d'une partie de la population, souvent la plus discriminée et défavorisée.

Motivation: Le lien entre les gilets jaunes, les révoltes des quartiers populaires, le sentiments d'abandon et les services publics n'est pas si clair et pourrait apparaître comme une récupération de ces luttes dont nous étions souvent exclu.es ou absent.es. Les revendications centrales des gilets jaunes sont le pouvoir d'achat et la remise en question de la "démocratie". Les syndicats et les partis politiques n'étaient les bienvenues qu'en tant qu'individu. Très peu de fonctionnaires ont participé à cette lutte essentiellement portée par des travailleur.euses précaires isolé.es. Les révoltes des quartiers populaires interviennent après qu'un fonctionnaire de police assassine le jeune Nahel. En réponse à cette violence d'Etat la révolte s'attaquera d'abord aux commerces et aux commissariats mais aussi aux autres services publics des quartiers comme les écoles, les mairies, les bibliothèques. Bien que le service public tente de maintenir des idéaux communistes, les gouvernements ont tout fait pour qu'aujourd'hui il soit aussi un symbole de l'autorité et se fasse le relai de la violence de classe dans les quartiers populaires. Sachant que nous n'avons pas participé aux révoltes en elles mêmes il semble malvenu de les citer seulement pour appuyer une de nos revendications.

(R1) 7.4 Amendement 179 - Solidaires 93

Réécriture

Pourtant, les services publics devraient être une priorité. Ils ~~sont~~ **devraient être** un facteur de réduction des inégalités sociales. L'absence de services publics accentue la discrimination et les inégalités. ~~Après les gilets jaunes, les révoltes des quartiers populaires de l'été 2023 ont entre autres montré à quel point l'absence de services publics nourrit le sentiment d'abandon d'une partie de la population, souvent la plus discriminée et défavorisée.~~

Motivation : nous voyons dans la référence au gilets jaunes et révoltes des quartiers populaires une vision restrictive, voire fausse des motivations pour lesquelles ces mouvements sont nés.

(R1) 7.5 Le statut de la fonction publique que Solidaires défend et revendique est ~~un~~ garant de l'égalité d'accès de toutes et tous aux services publics, partout sur le territoire. Ce statut mis à mal par les attaques successives au travers notamment de la loi de Transformation de la Fonction Publique (2019), et à nouveau en perspective dans un projet de loi fonction publique, est indispensable. Il doit être aussi un rempart contre toutes les discriminations et particulièrement contre le racisme systémique.

(R1) 7.5 Amendement 180 - Sud Rural et Territoires

Réécriture

Le statut de la fonction publique que Solidaires défend et revendique est ~~un~~ garant de l'égalité accès de toutes et tous aux services publics. **Il doit être aussi un rempart contre toutes les discriminations, et particulièrement contre le racisme systémique.** Ce statut, **indispensable, est pourtant** mis à mal par ~~des~~ attaques successives, au travers notamment de la loi de transformation de la fonction publique, ~~et à de nouveau en perspective menacé par le dans un~~ projet de loi fonction publique, ~~est indispensable. Il doit être aussi un rempart contre toutes les discriminations et particulièrement contre le racisme systémique.~~

Motivation : clarté et lisibilité

(R1) 7.5 Amendement 181 - Sud Recherche

Reformulation

Solidaires défend et revendique ~~un~~ Le statut de la fonction publique que ~~Solidaires défend et revendique est un~~ garant de qui garantisse l'égalité d'accès de toutes et tous aux services publics, partout sur le territoire. ~~Ce statut mis à mal par les attaques successives au travers notamment de la loi de transformation de la fonction publique, et à nouveau en perspective dans un projet de loi fonction publique, est indispensable.~~ Il doit être aussi un rempart contre toutes les discriminations et particulièrement contre le racisme systémique. Les attaques successives **contre le statut actuel**, au travers notamment de la loi de transformation de la fonction publique **et du futur projet de loi fonction publique, vont clairement à l'opposé de ces objectifs.**

Motivation : le statut actuel ne garantit pas suffisamment, pour nous, l'égalité d'accès. De plus, inverser la dernières et la deuxième phrase nous paraît susceptible d'alléger la lecture.

(R1) 7.6 Les services publics doivent couvrir l'ensemble de la vie de la population. Ils sont des solutions concrètes aux crises sociales, économiques, environnementales que nous connaissons. Ils doivent notamment être développés au regard de besoins environnementaux et écologiques mais aussi sur l'ensemble des âges de la vie.

(R1) 7.6 Amendement 182 - Sud CT

Ajouts

Les services publics doivent couvrir **également** l'ensemble **des territoires et** de la vie de la population. Ils sont des solutions concrètes aux crises sociales, économiques, environnementales que nous connaissons. Ils doivent notamment être développés au regard de besoins environnementaux et écologiques mais aussi sur l'ensemble des âges de la vie.

Motivation : Précision de contexte et rappel de la notion de territoire.

(R1) 7.6 Amendement 183 - Sud Santé Sociaux

Remplacer « *couvrir l'ensemble de la vie* » par « répondre aux besoins de la population »

Motivation: réécriture en mettant l'accent sur les besoins de la population, seuls indicateurs pertinents pour l'élaboration et la gestion de services publics. La formulation « couvrir l'ensemble de la vie » nous semble maladroite.

(R1) 7.6 Amendement 184 - Solidaires 93

Réécriture

Les services publics doivent couvrir l'ensemble ~~de la vie~~ **des besoins** de la population

Motivation : terme plus adapté

(R1) 7.6.1 Nous devons aussi militer pour la construction d'un un pôle financier public autour d'une mission d'intérêt général, mais aussi d'un service public bancaire au sens large (service, crédits, investissement...)

(R1) 7.6.1 Amendement 185 - Sud PTT

Ajout

Les services publics doivent être renforcés et complétés avec de nouvelles missions. Alors que le numérique prend une place (contrainte ou volontaire) de plus en plus importante, il est nécessaire de réfléchir à la notion de service public d'accès à internet, avec péréquation tarifaire et lieux sur le territoire d'aide à la navigation et aux démarches dématérialisées.

Motivation : Il s'agit de repenser le service public et ses missions au regard de nos luttes.

(R1) 7.7 Ainsi, Solidaires :

| |
|---|
| (R1) 7.7 Amendement 186 - Sud CT |
| Réécriture |
| <ul style="list-style-type: none">• (R1) 7.7.1 des services publics de la mobilité, de l'urbanisme, des déchets, du social, de l'énergie, de l'eau, de la forêt, de la santé, de l'éducation, de culture, de sport... qui permettent à chacun·e de vivre, sous conditionnalité d'un contrôle démocratique. |
| <ul style="list-style-type: none">• (R1) 7.7.2 s'emploiera à intégrer dans toutes nos campagnes et luttes existantes cette dimension de combat pour des les services publics de qualité : campagne contre l'extrême droite, luttes écologistes, féministes, avec les quartiers populaires... |
| Motivation :réintégration de revendications en remplaçant transports par mobilités-Syntaxe |

- **(R1) 7.7.1** luttera pour des services publics renforcés et développés contrôlés démocratiquement qui permettent à chacun·e de bien vivre et qui soient accessibles à toutes et tous en particulier sans obstacle numérique.

| |
|---|
| (R1) 7.7.1 Amendement 187 - Sud Recherche ajout |
| <i>Version actuelle</i> : (R1) 7.7.1 luttera pour des services publics renforcés et développés contrôlés démocratiquement qui permettent à chacun·e de bien vivre et qui soient accessibles à toutes et tous en particulier sans obstacle numérique. |
| (R1) 7.7.1 des services publics du transport, de l'énergie, de l'eau, de la forêt, de la santé, de l'éducation , de la recherche , qui permettent à chacun·e de vivre[...] |
| Motivation : la notion de service public ne s'arrête pas à ceux qui sont des usagers... Reformulation de notre amendement Solidaires luttera pour des services publics renforcés et développés contrôlés démocratiquement qui permettent à chacun·e de bien vivre et de . Les services publics qui interagissent avec leurs usagers et usagères doivent être et qui soient accessibles à toutes et tous en particulier sans obstacle numérique. Motivation du maintien avec reformulation : Tous les services publics n'agissent pas pour des usager-es identifiables, certains agissent avec des effets sur le bien commun. |

| |
|---|
| (R1) 7.7.1 Amendement 188 - Solidaires 93 |
| Rajout des services publics du transport, de l'énergie, de l'eau, de la forêt, de la santé, de l'éducation, des communications |

qui permettent à chacun-e de vivre, sous conditionnalité d'un contrôle démocratique.

Motivation : manque dans le texte original

- **(R1) 7.7.2** intégrera dans toutes ses campagnes et luttes existantes cette dimension de combat pour les services publics : campagne contre l'extrême droite, luttes écologistes, féministes, avec les quartiers populaires...
- **(R1) 7.7.3 (ajout)** Luttera pour la titularisation des contractuels de la fonction publique et les recrutements uniquement sous statuts dans la fonction publique.

(R1) 7.7.3 Amendement 189 - Sud PTT

Ajout

Voir la construction d'un dispositif de liaison directe avec tous les services publics susceptibles d'être dématérialisés, cf défenseure des droits, charte de convergence...